



Parc naturel
DE L'ARDENNE
MÉRIDIONALE

Plan d'actions & Budget 2024



Posons
une **empreinte**
nouvelle !



Table des matières

1. Organisation générale	3
2. Expérimentation et innovation	5
2.1. GAL PNAM - Programmation LEADER pour 2024-2028	5
2.2. INTERREG VI	8
2.3. LIFE Climat COFORLIFE	11
2.4. Parc national de la Vallée de la Semois	12
3. Descriptif des actions 2024	13
3.1. PREMIER AXE : Protection, gestion et valorisation du Patrimoine naturel.....	13
Patrimoine naturel	14
Environnement.....	17
3.2. DEUXIÈME AXE : Paysages et aménagement du territoire	18
Paysages	19
Urbanisme et architecture	22
Énergie.....	23
3.3. Troisième axe : Développement rural et économique.....	24
Agriculture.....	25
Forêt – Filière Bois.....	29
Tourisme.....	31
Patrimoine, Histoire, Culture.....	34
Action sociale	38
3.4. Parc national de la Vallée de la Semois.....	40
3.5. AXES TRANSVERSAUX.....	51
Information, Sensibilisation, Accueil.....	52
Partenariats – Coopérations.....	53
4. Trombinoscope de l'équipe technique	56
5. Budget prévisionnel	58
6. Plan de gestion 2020-2030 : Tableaux de synthèse des objectifs généraux	60

Préambule

Chaque année, la Commission de gestion du Parc naturel est tenue d'établir un programme de travail et un budget prévisionnel qui sont soumis à l'approbation du Pouvoir Organisateur, dans l'esprit du décret qui organise les Parcs naturels wallons.

Ces documents sont ensuite transmis au Département de la Nature et des Forêt qui doit en disposer pour établir la subvention annuelle de fonctionnement du Parc.

Ce programme d'activités 2024 est présenté suivant la trame du Plan de gestion 2019-2029 du Parc naturel et est assorti du budget prévisionnel.

Le programme de travail traduit la mise en œuvre progressive du Plan de gestion, en fonction des moyens financiers mis à disposition de la Commission de gestion et des ressources humaines disponibles au sein de l'équipe du Parc naturel. Les projets et actions décrites ci-après visent donc à rencontrer les objectifs stratégiques et opérationnels du Plan de gestion.

En plus des moyens octroyés dans le cadre du décret des Parcs naturels wallons, la Commission de gestion du Parc naturel de l'Ardenne méridionale bénéficiera également en 2024, de financements régionaux et européens issus d'autres programmes et concourant à la mise en œuvre du Plan de gestion du territoire dans son ensemble. Ils sont décrits dans ce plan d'actions, au sein des axes et secteurs leurs correspondant.



1. Organisation générale

La gestion administrative, financière et partenariale de l'ASBL exige de nombreuses démarches, temps de reporting, dossiers justificatifs, ... vis-à-vis des instances internes et externes du Parc naturel.

Projets	Actions récurrentes	Actions 2024
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblées générales ordinaires et thématiques • Réunions de Conseil d'administration et de Bureau • Animation et coordination de l'Association de projet Ardenne méridionale (PO de l'ASBL) et du GAL PNAM • Démarches légales • Comités d'accompagnements avec la Région wallonne (LEADER / Parc naturel / Parc national) • Comités d'accompagnement Interreg • Co-direction et Comité exécutif du Parc national de la Vallée de la Semois 	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation des membres de l'AG et du CA à la suite de la nouvelle programmation LEADER et des élections communales 2024 • Implication au sein de la Fondation du Parc national de la Vallée de la Semois – PNAM administrateur fondateur et Comité exécutif
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion du personnel – 23 ETP prévu en 2024 : recrutements, contrats, assurances, prestations, ... • Animation, coordination et amélioration continue • Réunions d'équipe • Rédaction et montage de dossiers de demande de financement 	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation de l'organigramme en fonction des moyens et des projets • Actualisation du Règlement de travail • Nouveaux recrutements et adaptations temps de travail RH en lien avec les nouveaux dossiers validés (LEADER – Interreg)
Administration, Budget et Comptabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Opérations comptables • Suivi administratif et budgétaire des subventions : Rapports d'activités LEADER semestriels, Rapports financiers LEADER trimestriels, Rapport d'activités et programme d'actions annuels du PN, Rapports d'activités INTERREG • Dossiers justificatifs financiers pour chaque pouvoir subsidiant • Bilans et budgets annuels • Obligations comptables et fiscales • Gestion de la trésorerie • Gestion du parc informatique • Gestion du matériel roulant • Obligations administratives légales pour ASBL et Association de projet • Marchés publics pour toute dépense 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion administrative et financière des nouveaux projets INTERREG Grande Région validés • En attente de validation de la Stratégie de Développement Local LEADER (GAL) 2024-2028 (retour fin novembre 2023) • En attente de validation des projets remis dans le cadre de l'appel à projets INTERREG VI France-Wallonie-Vlaanderen • En attente de validation du dossier Life Climat COFORLIFE déposé • Marchés de service à renouveler : comptable, réviseur
Réseaux et liens	<ul style="list-style-type: none"> • Membre de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie • Membre du Réseau européen des GAL • Membre d'EuroParc Federation • Membre du RWDR 	<p>Nouveaux réseaux et liens sur base des nouveaux projets validés ou en attente de validation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenaires du Parc national de la Vallée de la Semois

PLAN D' ACTIONS ET BUDGET 2024

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Participations aux AG, CA, réunions de direction des PN et de coordination des GAL, groupes de travail des chargés de mission• Membre des AG des Contrats de Rivière Haute-Meuse, Lesse et Semois-Chiers• Coopération LEADER avec les territoires voisins (PN HSFA, PN de Gaume, GAL Nov'Ardenne)• Collaborations avec PN français, luxembourgeois et allemands dans la cadre d'Interreg Grande Région et France/Wallonie/Flandre• Adhérent à la marque Ardenne | <ul style="list-style-type: none">• Partenaires sur INTERREG VI Grande Région et INTERREG VI France/Wallonie/Vlaanderen• Partenaires des projets LEADER (GAL) 2024-2028• Partenaires du projet Life Climat COFORLIFE |
|---|--|





2. Expérimentation et innovation

Le Parc naturel est un outil de développement territorial qui permet de mettre en œuvre des projets supra-communaux répondant aux enjeux locaux grâce à un fort ancrage partenarial et des moyens financiers extérieurs. L'équipe du Parc est constamment attentive aux nouvelles dynamiques qu'il est possible de créer et aux opportunités qui permettent de mettre en œuvre le Plan de gestion dont s'est doté le territoire.

Il doit également être considéré comme un laboratoire à ciel ouvert et à grande échelle où sont testées et mises en œuvre des méthodes de gestion d'un territoire rural dans ses multiples composantes et dans une approche transversale.

Cette recherche permanente d'expérimentation et d'innovation soutient les différents projets et actions développés.

Dans cette optique, le PNAM s'est inscrit en 2023 dans de nouveaux projets régionaux ou européens qui concourent à la réalisation des ambitions du territoire et permettent de soutenir de nombreuses initiatives. Ces projets conféreront des moyens humains et financiers supplémentaires à l'asbl en 2024.

2.1. GAL PNAM - Programmation LEADER pour 2024-2028

Le Parc naturel est candidat dans le cadre de l'appel à projet *LEADER 2024-2028*.

Reconnu en tant que GAL depuis 2016 dans le cadre de la Programmation LEADER 2014-2022, le PNAM souhaite ainsi pouvoir mettre en place de nouveaux projets répondant aux enjeux prioritaires du territoire.

Un acte de candidature a été déposé en novembre 2022 au nom du GAL « Parc naturel de l'Ardenne méridionale », sur le territoire actuel.

Un travail important s'en est suivi en 2023 afin de faire naître la nouvelle Stratégie de Développement Local du territoire : diagnostic territorial, large appel à pré-projets tout public, organisation de réunions d'informations et de sélection des projets, rédaction des fiches-projets et du plan financier.

Ces étapes ont été consolidées au sein du dossier de candidature validé à l'unanimité par les 9 Conseils communaux ainsi que par l'Assemblée générale du PNAM et déposé auprès de la Région wallonne le 21 avril 2023.

Le nouveau programme prévoit la mise en œuvre de 7 fiches-projets :

1. Coordination du GAL

Coordination, animation et gestion du Groupe d'action local

2. Agriculture

Cultiver pour un avenir durable : soutenir et développer une agriculture pérenne à taille humaine.

3. Action sociale

Entre collaboration, sensibilisation et bien-être : des initiatives innovantes et créatrices de liens pour tous les âges.

4. Tourisme-Patrimoine

Patrimoine, Histoire et Nature au service du Tourisme pour une attractivité renforcée du territoire.

5. Forêt

Forêt et filière bois : plus d'interconnexions locales pour une filière prospère !

6. Energie

Utilisation Rationnelle et Durable de l'Énergie : La bonne information pour passer à l'action !

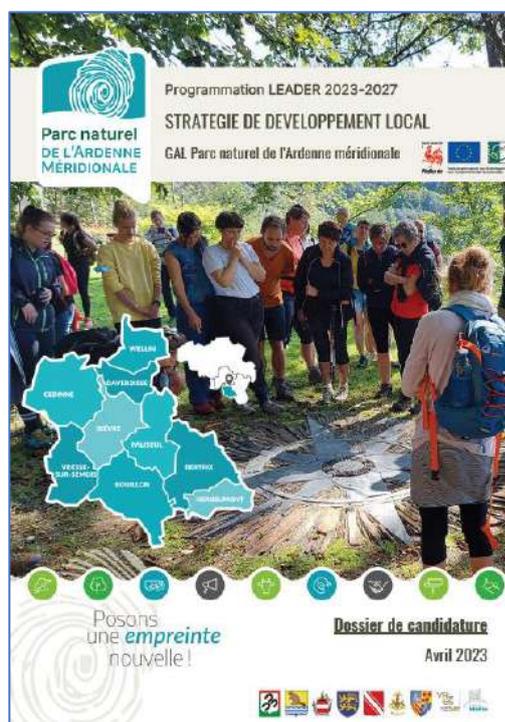
7. Coopération inter-territoriale



PLAN D' ACTIONS ET BUDGET 2024

Cycle complet du sapin de Noël en gestion différenciée dans les GAL d'Ardenne.

La sélection des futurs GAL par le Gouvernement wallon sera annoncée le 23 novembre 2023.
Les actions de ces fiches-projets sont décrites (sous réserve de validation) au sein du *Plan d'actions 2024*, dans les axes et secteurs qui les concernent.



Financement de la Programmation 2024-2028 LEADER

- Durée des projets : 4 ans
- Budget global de la Stratégie : 1.784.357€ (33,37% FEADER / 56,62% RW / 10% Communes)
- RH : 4,5 ETP

Fiche projet	Coût total	Ressources humaines (ETP)	Financement public (90%)		Financement de l'opérateur (10%)
			Feader (33,372%)	Wallonie (56,628%)	
Coordination	342.000 €	1 ETP	102.719 €	174.301 €	34.200 €
Agriculture	406.307 €	1 ETP	122.034 €	207.075 €	40.631 €
Action sociale	413.050 €	1 ETP	124.059 €	210.512 €	41.305 €
Tourisme/Patrimoine	339.800 €	0,8 ETP	102.058 €	173.180 €	33.980 €
Forêt	118.840 €	0,3 ETP	35.693 €	60.567 €	11.884 €
Energie	112.440 €	0,3 ETP	33.771 €	57.305 €	11.244 €
Coopération	51.920 €	0,10 ETP	15.594 €	26.461 €	5.192 €
Total	1.784.357 €	4,5 ETP	535.928 €	909.401 €	178.436 €

Programmation LEADER 2023-2027		
Tableau récapitulatif des actions de la SDL du GAL Parc naturel de l'Ardenne méridionale		
Fiches projets	Axes	Actions
Coordination	Animation, coordination, représentation du GAL	
	Gestion administrative, financière et humaine	
	Promotion, capitalisation des actions	
Agriculture	Favoriser l'accès à la terre, aider à l'installation et à l'émergence de nouveaux modèles agricoles	Faciliter la transmission et rendre les terres publiques accessibles aux jeunes agriculteurs
		Faire évoluer le territoire vers une meilleure autonomie alimentaire
	Innover en termes de valorisation et de production des ressources du territoire	Valoriser les fruits des vergers communaux
		Mise en production d'arbres têtards
	Circuits courts et liens sociaux	Création d'un réseau d'épicerie solidaires ou sociales & développement des tiers-lieux
	Mise en commun des ressources pour les groupes d'achats communs	
Action sociale	Valoriser et soutenir les associations et services du territoire	Mettre en relation les associations entre elles et avec les volontaires et développer leurs compétences : recensement, programme de formations, plateforme d'information et salon du volontariat
		Réaliser un guide informatif à destination des aînés et de leur famille, défini en fonction des besoins des aînés.
	Favoriser l'épanouissement et la formation des jeunes en valorisant les ressources du territoire	Valoriser les métiers et savoir-faire locaux : recensement, développement d'un circuit des métiers du territoire, création et/ou délocalisation de formations
		Développer, pour les écoles primaires du territoire, un journal de classe spécifique au territoire, ainsi que des animations en lien.
	Favoriser les liens sociaux au travers d'activités culturelles	Conservier et valoriser le patrimoine immatériel : recueil et promotion des différents patois, de l'histoire et des traditions orales - support de communication et activités ludiques et intergénérationnelles
		Proposer un cinéma itinérant à vélo qui sillonne l'Ardenne méridionale : organisation du festival et diffusions de documentaires en lien avec le développement durable alimentées énergétiquement par un vélo
Tourisme/Patrimoine	Valorisation touristique du patrimoine matériel et immatériel du territoire	Implication des citoyens dans la dynamique de valorisation touristique du patrimoine de leur territoire : relevé du patrimoine matériel et immatériel en collaboration avec l'Agence wallonne du Patrimoine.
		Formation des citoyens et ouvriers communaux intéressés à la conservation du patrimoine.
		Création de supports ludiques, sentiers thématiques pour valoriser le patrimoine sur l'ensemble du territoire.
	Thématisation et ludification des itinéraires pédestres du territoire	Identification des sentiers à thématiser et de leur potentiel historique, patrimonial, naturel.
		Thématisation de 2 à 3 sentiers selon leur richesse patrimoniale, historique et naturelle.
		Promotion des sentiers thématiques.
	Amélioration de la qualité d'accueil du territoire par une meilleure gestion des flux et une	Identification de la meilleure formule de formation en néerlandais pour le secteur touristique et démarches administratives.
		Promotion des cours de néerlandais auprès des professionnels du tourisme.

	professionnalisation accrue des professionnels du tourisme	Organisation des cours de néerlandais.
		Organisation de tables de conversation en néerlandais animées par des néerlandophones.
		Promotion des tables de conversation auprès des professionnels du tourisme.
		Identification des lieux nécessitant un capteur de passage en plusieurs endroits du territoire.
		Installation des capteurs et démarches administratives liées.
		Suivi, gestion et analyse des données sur les flux touristiques
Forêt	Mise en réseau - Information des acteurs	Constituer un « Groupe d'action locale » pour la filière bois Accompagner et animer le Groupe : événements, réseau
	Développement du circuit court - Renforcement de la filière locale de transformation	Stimuler le circuit-court dans la filière
		Explorer, analyser et développer des modes de ventes innovants favorisant le circuit court et la transformation local
		Augmenter l'attractivité des métiers du bois pour les jeunes locaux : valorisation et formations
Energie	Accompagner les services communaux en charge de la diffusion d'informations relatives à la thématique énergétique afin d'augmenter leur capacité d'information et de sensibilisation des citoyens et des entreprises	Constituer une source d'information fiable et actualisée en matière d'utilisation durable de l'énergie
		Doter le personnel communal d'une plus grande capacité à collecter, tenir à jour et transmettre l'information
		Favoriser la collaboration et l'échange de bonnes pratiques entre les communes du territoire
	Inciter au passage à l'action par un accompagnement des projets énergétiques des citoyens et des entreprises	Diffuser l'information à destination des citoyens
		Accompagner le passage à l'action et le soutien aux projets collectifs d'économie d'énergie
Coopération	Maintien des essais en gestion différenciée de culture de sapins de Noël	Poursuivre les actions de gestion et suivis des essais afin de terminer un cycle de production en réduisant le nombre d'essai à 3 par GAL
		Poursuivre les mesures des taux d'humidité du sol et des risques de gel des sapins dans des parcelles en gestion différenciée (avec couvert végétal) en comparaison avec des parcelles gérées de manière conventionnelle.
		Poursuivre l'analyse économique des surcoûts liés aux techniques culturales mises en place avec analyse de la qualité des sapins avant commercialisation
	Formation et sensibilisation des producteurs	Diffuser les résultats des méthodes de cultures respectueuses de l'environnement ainsi que les échanges de bonnes pratiques - possibilité d'ajouter une dimension trans-nationale pour cet aspect

2.2. INTERREG VI

L'appel à projet INTERREG VI a été lancé le 15/11/2022, prévoyant des dépôts de projets en phase 1 et 2 courant 2023.

Le territoire du Parc naturel de l'Ardenne méridionale est éligible sur deux programmations : France-Wallonie-Vlanderen pour l'ensemble de ses 9 communes et Grande Région pour les 6 communes de la Province de Luxembourg.

Le PNAM a donc développé plusieurs partenariats transfrontaliers et est partenaire de cinq projets dans le cadre de l'appel INTERREG : deux en territoire Grande Région et trois en territoire F-W-V.

2.2.1. INTERREG Grande Région

⇒ Projets validés par les autorités en novembre 2023, mise en œuvre dès 2024

1. Horizon Climatic : Nos paysages face aux changements climatiques : observer, comprendre et imaginer

- Durée du projet : 4 ans – 2024-2028
- Budget global du PNAM : 478.915,20 € (90% INTERREG (60% FEDER - 30% RW) / 10% co-financement local)
- RH : 0,7 ETP sur 4 ans (0,2 ETP Admin – 0,5 ETP CM)
- Partenaires de projet : Parc naturel de Gaume (B), Parc naturel de la Vallée de l'Attert (B), Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier (B), Parc naturel des deux Ourthes (B), Parc naturel régional de Lorraine (F), PNR des Vosges du Nord (F), Paysages de l'après pétrole (F), Cité des paysages (F), Réserve de Biosphère Palatine (D), Natur& Umwelt (L)
- Partenaire méthodologique zone PNAM : Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne

Objectif général du projet :

Acquérir des connaissances sur les mécanismes d'évolution du paysage en lien avec les changements climatiques afin de doter les territoires des clés de compréhension des mutations à venir. Il s'agit d'élaborer une méthode d'analyse des dynamiques paysagères en tenant compte des spécificités locales. L'objectif est également de créer des outils d'aide à la décision et d'aménager plusieurs points de vue.

Les actions du projet sont décrites au sein du Plan d'actions 2024, dans l'Axe 2 *Paysages et Aménagement du territoire*.



2. Sous nos pieds : Valorisation touristique du patrimoine géologique

- Durée du projet : 4 ans – 2024-2028
- Budget global du PNAM : 468.627€ (90% Interreg (60% FEDER – 30% CGT) / 10% co-financement local)
- RH : 0,7 ETP sur 4 ans (0,2 Admin – 0,5 CM)
- Partenaires : Parc naturel de Gaume (B), Parc naturel de la Vallée de l'Attert (B), Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier (B), Parc naturel des deux Ourthes (B), Parc naturel régional de Lorraine (F), Parc naturel de la Haute Sûre (L), Le Natur- & Geopark Mëlldall (L)

- Partenaire méthodologique zone PNAM : Géopark Famenne-Ardenne

Objectif général du projet :

Renforcer la connaissance du patrimoine géologique et industriel de la Grande Région et le valoriser afin de le faire découvrir au plus grand nombre. Il s'agit de réaliser des inventaires précis de ces richesses patrimoniales et d'en assurer la transmission par la mise en place d'outils touristiques numériques innovants et une promotion commune, accessibles à tous.

Les actions du projet sont décrites au sein du Plan d'actions 2024, dans l'Axe 3 Développement rural et économique – Secteur Tourisme / Patrimoine



2.2.2. INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen

⇒ Projets déposés, en attente de validation par les autorités (retour prévu début 2024)

Porte-feuilles de projets *Ardenne sustainable*

Résumé des projets et des actions pour lesquels le PNAM est partenaire

1. Projet Ardenne GoodLife

Axe Nature et Bien-être

- *Mise en valeur des bienfaits physiologiques, psychologiques et cognitifs de la nature sur la santé* : compiler les données scientifiques, cartographier les professionnels du territoire transfrontalier et mettre en réseau les acteurs ;
- *Formation de professionnels de la santé sur les bienfaits de la nature* : proposer un cycle de formations aux membres du réseau et autres professionnels de la santé intéressés par la thématique
- *Atelier de proprioception (parcours santé)* : équiper le territoire du PNAM d'un atelier de proprioception aptes à être utilisés pour la rééducation, la détermination du corps dans l'espace et l'échauffement des pratiquants d'activités de pleine nature
- *Parcours adaptés aux personnes à besoins spécifiques* : équiper le territoire du PNAM d'un parcours accessible aux personnes en situation de handicap

Axe Nature et Inclusion

Développement des jardins inclusifs et thérapeutiques :

- Poursuivre les activités liées au jardin Terre'Happy à Bièvre et au jardin nature de l'asbl La Source
- Créer un jardin thérapeutique en collaboration avec l'hôpital Vivalia de la Clairière de Bertrix
- Développer un réseau de jardins thérapeutiques en transfrontalier



2. Projet Ardenne Itinérance Mobilité Infrastructures

Restauration de zones écologiques le long d'itinéraires cyclables :

- Travaux de restauration écologique et installation d'aménagements écologiques au sein de min. 3 zones d'environ 3 ha chacune
- Valorisation de ces zones comme support pédagogique permettant la formation des services communaux dans la gestion des espaces naturels

3. Projet Ardenne Tourisme Responsable pour Tous

Accessibilité des personnes à besoins spécifiques

- Accompagner les professionnels dans leur mise en accessibilité
- Rendre la destination Ardenne accessible aux visiteurs en situation de handicap et de précarité
- Envisager des cofinancements en équipement pour permettre l'accessibilité de services, infrastructures et offres touristiques
- Création de séjours adaptés sans rupture de chaîne de services

2.3. LIFE Climat COFORLIFE

⇒ **Projets déposés, en attente de validation par les autorités (retour prévu début 2024)**

Le projet CoForLife a pour objectif générale de soutenir la transition des pratiques sylvicoles vers la sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC) dans l'optique d'améliorer la résilience des forêts face aux changements climatiques.

Il concerne 6 Parcs naturels wallons : le PN Viroin-Hermeton, le PN Haute Sûre Forêt d'Anlier, le PN Vallée de l'Attert, le PN des Sources, le PN des Deux Ourthes et le PN de l'Ardenne méridionale, associés à l'ASBL Forêt Nature et à la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée.

Projet prévu pour une durée de 5 ans, débutant après validation (retour attendu début 2024)



2.4. Parc national de la Vallée de la Semois

Territoire de projet situé au cœur des deux Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume et traversant cinq des 9 communes du PNAM.

- Une superficie de 29.000 hectares
- 8 communes concernées : Bertrix, Bouillon, Chiny, Florenville, Herbeumont, Paliseul, Tintigny et Vresse-sur-Semois
- Des actions de préservation du patrimoine naturel et de développement d'un tourisme durable

Mise en œuvre du Plan opérationnel du Parc national de la Vallée de la Semois de 2023 à 2026.

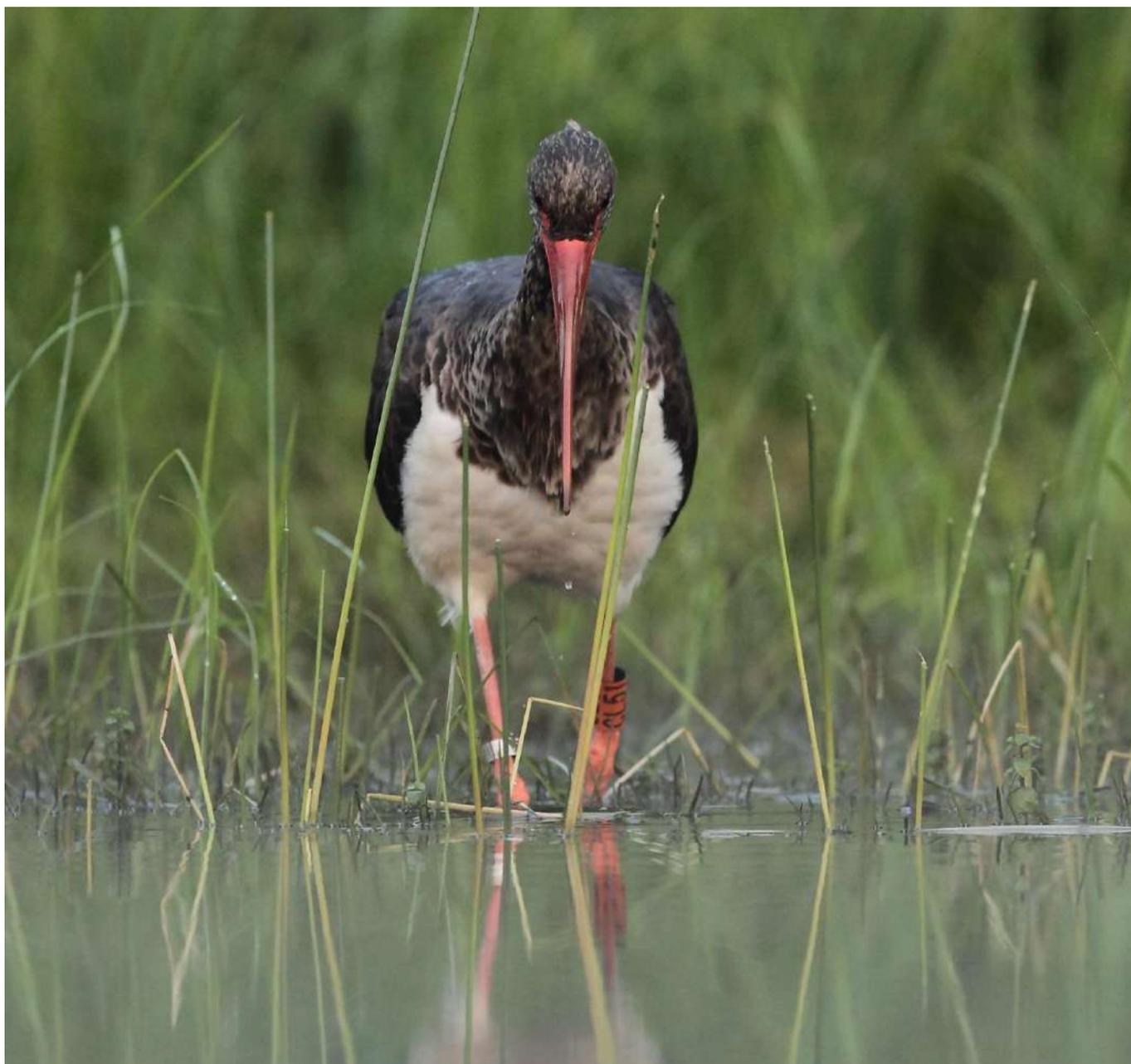
Le Parc naturel de l'Ardenne méridionale assure le rôle de Comité exécutif du Parc national, au côté du Parc naturel de Gaume et en partenariat avec une coalition territoriale de plus de 50 acteurs.

Il est également responsable de la mise en œuvre de 36 fiches-actions sur les 75 que comptent le Plan opérationnel du Parc national.

Ces actions sont décrites dans le chapitre qui lui est dédié, le budget qui s'y rapporte est intégré au budget global 2024 de l'ASBL.



3. Descriptif des actions 2024



3.1. PREMIER AXE : Protection, gestion et valorisation du Patrimoine





Patrimoine naturel

Objectifs	Actions récurrentes	Actions 2024
Sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité, stimuler et coordonner les initiatives		
Amélioration de la connaissance du capital nature du territoire ainsi que des acteurs et de leurs actions	<ul style="list-style-type: none"> • Publications d'articles et communication via divers canaux : Journal du parc, presse, revues des communes, site internet, réseaux sociaux, etc. • Organisation de visites sur sites à préserver • Promotion des acteurs liés à la préservation de la biodiversité publics et privés • Fédération des différents acteurs réalisant des animations scolaires « nature » sur le territoire • 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'animations scolaires « nature » sur le territoire • Réalisation d'animations liées aux fruitiers dans les vergers communaux
Sensibilisation du public à la protection et au développement de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'actions de sensibilisation à destination de différents publics : écoles, particuliers, agriculteurs, propriétaires, communes • Organisation de formations liées à l'entretien et à la restauration des vergers. • Conseils gratuits d'aménagements favorables à la biodiversité pour les particuliers et les communes. • Réalisation d'outils informatifs et didactiques sur les espèces emblématiques - Section « <i>Les p'tits explorateurs du Parc</i> » dans le JAM ! 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de 3 espaces publics naturels et 3 cimetières naturels accompagnés de panneaux didactiques • Finalisation de 3 espaces publics naturels dédiés à la sensibilisation.
Explication de l'action agricole et forestière en matière de biodiversité et de paysage	<ul style="list-style-type: none"> • Actions d'information sur les pratiques agricoles et leurs impacts sur les paysages et la biodiversité locale. • Création d'outils didactiques • Organisation d'évènements, balades, guidances, sur la thématique 	
Coordination des différents acteurs de la protection de la nature	<ul style="list-style-type: none"> • Identification et cartographie des différents acteurs de la protection de la nature. • Organisation de rencontres et mise en réseau des acteurs « biodiversité » du territoire. • Stimulation des actions conjointes entre les acteurs publics et privés. • Mise en cohérence et mutualisation des actions diverses en faveur de la biodiversité mises en place par les Communes associées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vision sur les actions « nature » supra-communales : échanges de bonnes pratiques entre communes, visites de terrain • Coordination des actions nature et biodiversité du Parc national de la Vallée de la Semois
Mieux connaître et protéger davantage la nature extraordinaire		

PLAN D' ACTIONS ET BUDGET 2024

<p>Connaissance des habitats et espèces prioritaires et fragiles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte et répertoire des données relatives aux espèces et habitats prioritaires et fragiles du territoire. • Cartographie de la nature extraordinaire du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire et compilation des données, relevés et suivi des pièges photographiques • Analyse et Identification des zones prioritaires grâce aux données du DEMNA et d'AVES-Natagora
<p>Définition et cartographie de la structure écologique principale du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation progressive de la structure écologique principale du territoire, « colonne vertébrale » de la biodiversité sur laquelle viendront se greffer les actions à mener. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographie du réseau écologique d'Ardenne méridionale – maillage écologique principale, trame verte et bleue afin de prioriser les actions
<p>Poursuite de la mise sous statut de protection de sites de grand intérêt biologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec les associations actives dans ce domaine pour poursuivre la mise sous statuts des SGIB 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de nouveaux dossiers de demande de mise sous statut des SGIB et des RND et RNA.
<p>Mise en œuvre d'actions de préservation d'habitats et espèces prioritaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identification d'actions au cas par cas, en fonction des besoins et des problèmes spécifiques en collaboration avec les acteurs publics et privés de la protection de la nature. • Partenariat avec les Contrats de Rivières pour des actions de préservation des cours d'eau • Appuis aux communes sur la préservation des habitats et espèces prioritaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre conjointe des actions PNAM et PNVS • Pose de nichoirs pour oiseaux des ruisseaux (cincle et autre...), pose de pièges photo pour la loutre • Dépôt du dossier de labellisation de la Houille « Rivière sauvage », mise en œuvre du plan d'actions et suivi • Restauration de deux frayères sur le territoire en partenariat avec les acteurs locaux • Pose de nichoirs à chouette-chevêche dans les vergers du territoire et pose de nichoirs à hirondelle (Bièvre) • Restauration d'habitat favorable à la vipère péliade.
<p>Etendre la nature ordinaire en impliquant chacun</p>		
<p>Préservation et (re)construction du maillage écologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des aménagements et travaux de restauration pertinents à réaliser : plantation de vergers, de haies, creusement de mares, conservation de zones agricoles à haute valeur biologique, zone de transition des rivières naturelles, dés-enrésinement des fonds de vallées, fauchage tardif, plantation de ripisylve, aménagements mellifères, ... • Accompagnement des communes dans la préservation et reconstruction du maillage écologique • Encouragement et accompagnement des agriculteurs dans des projets de restauration du maillage écologique (haie, mares, vergers, prairies, ...) – Sensibilisation et appui technique 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions vergers 2024 : formations des ouvriers communaux à la taille des fruitiers ; organisation de formations à destination des professionnels du territoire, organisation de formations ouvertes au public • Appui technique aux communes dans le cadre de l'appel à projets BiodiverCité 2024 et suivi de travaux pour les projets déposés en 2023, • Accompagnement de la Commune de Vresse-sur-Semois pour l'abreuvoir de Bagimont

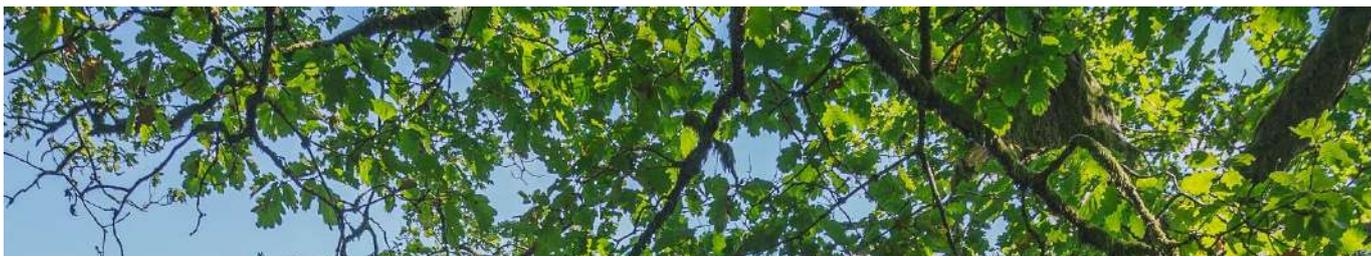
<p>Introduction de davantage de biodiversité dans les projets publics et privés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'actions d'information, de visites de « bons exemples » à destination des porteurs de projets publics et privés. • Appui aux Communes pour l'intégration de la biodiversité dans leurs projets d'envergure (conseils, élaboration d'outils, ...) • Conseils gratuits d'aménagements favorables à la biodiversité et formations pour les particuliers et les communes • Participation à la Sous-Commission Aménagement du territoire et urbanisme (SCATU) et aux remises d'avis du Parc naturel 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de trois « Cimetières Nature » en gestion différenciée • Création de trois espaces publics naturels avec l'installation de nombreux aménagements en faveur de la biodiversité • Finalisation de 3 aménagements d'espaces publics dédiés à la biodiversité • Appui technique et conseils au collectif citoyen du verger de Martilly (Herbeumont) • Accompagnement pour création/restauration de mares
<p>Renforcement des pratiques favorables à la biodiversité au sein des exploitations agricoles et dans les forêts privées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui aux agriculteurs dans l'adoption de pratiques favorables à la biodiversité : aménagements vergers, haies, mares, réduction des pulvérisations, gestion du sol, protection des berges, ... • Promotion, conseils et relais local pour le recours aux mesures agro-environnementales. • Actions « gestion différenciée » dans la culture du sapin de Noël • Appui aux propriétaires forestiers pour l'introduction de davantage de diversité dans les plantations forestières privées en lien avec le fichier écologique des essences 	<ul style="list-style-type: none"> • Permanences-conseils « La Nature s'invite chez vous ! » pour les agriculteurs • Plantation de haies • Collaboration avec la CAPFP pour des conseils « diversité forestière », vers les petits propriétaires privés • Accompagnement personnalisé des agriculteurs dans des projets de restauration du maillage écologique, du maintien ou du développement de cultures ou de zones favorables à la biodiversité (haie, mares, vergers, prairies, légumineuses fourragères ...) – • Favoriser l'utilisation des ressources locales pour les apports organiques *
<p>Reconnaissance et valorisation de l'importance environnementale des prairies permanentes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des bienfaits environnementaux des prairies permanentes 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en avant d'exploitations favorisant le développement du système Herbe et ayant une approche cohérente par rapport au maintien de la biodiversité. • Accompagnement des exploitations visant une autonomie fourragère





Environnement

Objectifs	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2024
Maintenir et améliorer la qualité des eaux et du sol		
Disparition progressive de l'utilisation des pesticides	<ul style="list-style-type: none"> Promotion et amplification du mouvement « 0 pesticides » sur le territoire Organisation d'actions d'information : conseils, visites d'expérience, tests de techniques alternatives, animations, ... Tests « 0 pesticides » dans la culture du sapin de Noël : parcelles d'essais avec couverture sol gérés par fauchages mécanique ou pâturage 	<ul style="list-style-type: none"> Appui des communes sur la thématique de la gestion des cimetières : 3 cimetières nature Création d'espaces publics naturels Diffusion de l'outil Dibr'eau Mise en place d'espaces-test maraîchers
Amélioration de l'épuration des eaux	<ul style="list-style-type: none"> Soutien aux projets collectifs d'épuration favorable à la biodiversité 	
Préservation de la ressource « eau de distribution »	<ul style="list-style-type: none"> Relais auprès des organismes concernés pour accélérer la définition des zones de prévention de captage et mettre en œuvre les mesures de protection qui en découlent 	
Suppression des points noirs en lien avec les cours d'eau	<ul style="list-style-type: none"> Synergies et partenariats avec les Contrats de Rivières du territoire pour la résorption des points noirs liés aux cours d'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> Aide à la suppression de plusieurs points noirs Focus spécifique sur la Semois via PNVS
Réduire les besoins en eau		
Sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> Actions diverses de communication pour sensibiliser aux bons gestes, aux petits investissements utiles, ... 	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer la création d'espaces-test maraîchers
Renforcement de l'utilisation de l'eau de pluie	<ul style="list-style-type: none"> Action de sensibilisation à destination des différents publics : habitants, collectivités, entreprises 	
Lutter contre les déchets et favoriser le recyclage		
Sensibilisation contre les déchets dans la nature et pour le recyclage	<ul style="list-style-type: none"> Communication spécifique sur la thématique (réseaux sociaux, Journal du Parc, communes, etc.) Organisation d'actions « 0 déchets », favorisant la réparation et la réutilisation des objets Mise en valeur des initiatives et mouvements de transition vers une consommation plus durable 	<ul style="list-style-type: none"> Collaboration avec les Centres culturels dans le cadre de la dynamique 0 déchets : conférence, journées de la transition, ... Réalisation de supports de sensibilisation à la nature dans les zones de pratiques touristiques Soutien aux Communes dans leurs initiatives « 0 déchets »
Actions de ramassage des déchets	<ul style="list-style-type: none"> Relai promotionnel des initiatives de nettoyage existantes Soutien à l'organisation de nouvelles actions 	



3.2. DEUXIÈME AXE : Paysages et aménagement du territoire





Paysages

Objectifs	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2024
Les paysages dans leur diversité : se donner un cap		
Etablissement de la charte paysagère du Parc naturel	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de la Charte paysagère composée d'un diagnostic, de recommandations et d'actions précises pour la gestion des paysages du territoire (Diagnostic territorial en matière de paysage (analyse contextuelle) / Inventaire cartographique / Réunions de concertation entre les partenaires / Organisation d'évènements publics) Entretien et actualisation de la carte interactive WebGIS du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction de la partie « analyse évaluative » de la Charte paysagère Réunions du Comité de pilotage de la Charte paysagère Diffusion des blocs-diagrammes illustrant les entités paysagères du territoire Rencontres bilatérales avec les 9 communes du territoire pour définir les recommandations et actions futures Rédaction de la partie « Recommandations et actions » de la Charte paysagère
Appui à l'intégration paysagère des projets d'envergure	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement des projets d'envergure pour leur intégration paysagère au cas par cas 	
Les paysages extraordinaires : des pépites à protéger et mettre en valeur		
Entretien régulier des aires et cônes de vision des points de vue remarquables	<ul style="list-style-type: none"> Actualisation officielle et cartographie de l'inventaire des points de vue remarquables Définition du mode de gestion possible et établissement de convention en concertation avec les partenaires (avec le PNVS aussi) 	<ul style="list-style-type: none"> Publication d'un livret présentant « <i>Les paysages d'exception</i> » du territoire
Etoffement du réseau des points de vue aménagés	<ul style="list-style-type: none"> Inventaire, dans la cadre de la charte paysagère et du Parc national de la Vallée de la Semois, des points de vue non encore mis en valeur Identification des aménagements nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> Cartographie SIG : actualisation, ajout de photos et de couches cartographiques Promotion de la carte interactive
Harmonisation progressive de l'aménagement des points de vue remarquables du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Etablissement d'un guide de conseils pour l'équipement des points de vue remarquables (mobilier, signalétique, panneaux d'information) 	



PLAN D' ACTIONS ET BUDGET 2024

Objectifs	Actions récurrentes	Actions 2024
Installation de système pédagogique de lecture du paysage	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation du public à la beauté et à la fragilité des paysages extraordinaires et du quotidien : mise en perspective historique, impact de l'action humaine, ... 	<ul style="list-style-type: none"> Equiper de plusieurs sentiers de randonnées et promenades en tables et cadres didactiques de lecture du paysage
Poursuite du dés-enrésinement des principaux fonds de vallée	<ul style="list-style-type: none"> Cartographie des principaux sites concernés en regard de critères paysagers et de biodiversité Etude au cas par cas du mode de gestion possible de chaque parcelle 	<ul style="list-style-type: none"> Suivi et analyse des possibilités d'actions sur le site du Tombeau du géant
Mise au point d'un parcours des paysages dans leur diversité	<ul style="list-style-type: none"> Valorisation touristique des paysages du territoire Identification des paysages remarquables, supports de présentation, promotion 	<ul style="list-style-type: none"> Complétion de la banque de données photographiques Création de « Boucles de promenades paysagères » agrémentées de panneaux didactiques
Les paysages du quotidien : sensibiliser le grand public à leur importance et aux impacts, positifs et négatifs, des actes posés		
Formation de guides spécialisés en lecture et analyse des paysages	<ul style="list-style-type: none"> Animation et formation du réseau de guides existant 	
Adaptation et diffusion sur tout le territoire des documents disponibles relatifs au(x) paysage(s)	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion des supports de communication et relais promotionnel des actions des partenaires via les canaux de communication du Parc naturel, lors des événements, ... 	<ul style="list-style-type: none"> Carte interactive : actualisation, ajout de photos et de couches cartographiques Promotion de la carte interactive Articles et outils de vulgarisation Publication « les paysages d'exception d'Ardenne méridionale
Organisation d'évènements et mise au point de supports pédagogiques spécifiques d'analyse paysagère	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de conférences, visites sur site, ... Réalisation de supports pédagogiques, rédactions d'articles 	<ul style="list-style-type: none"> Complétion de la banque de données photographiques Ateliers et balades guidées sur la thématique des paysages pour le grand public – Ateliers artistiques sur les croquis et peintures de paysages Réalisation d'animations sur la thématique des paysages destinées aux écoles et associations
Préservation et renforcement de la trame verte du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Stimulation de la réalisation d'opérations de revalorisation de zones de faible qualité paysagère et écologique (zoning et zones de loisirs) Sensibilisation à l'intégration paysagère d'espaces verts en cœur de villages 	<ul style="list-style-type: none"> Cartographie de la trame verte du territoire Sensibilisation via croquis ou photographies avant/après de projets portés par le Parc naturel

INTERREG VI Grande Région

Horizon Climatic : Nos paysages faces aux changements climatiques : observer, comprendre et imaginer

Actions prévues

1. Démarches prospectives

Echange et mise en réseau / Outil de modélisation 3D permettant de simuler les paysages de demain

2. Observatoire photographique des paysages

Méthodologie commune / Campagnes photographiques et traitement de données par un photographe professionnel / Réalisation d'animations à destination des scolaires et de participation citoyenne

3. Aménagement de points de vue

Workshop transfrontalier en lien avec les écoles d'architectes et de paysagistes sur la conception et l'aménagement des points de vue en lien avec le changement climatique / Mise en valeur des points de vue avec financement de plusieurs aménagements d'envergure

4. Sensibilisation et éducation

Evènement grand public / Mallettes et outils pédagogiques / Publication de circuits découvertes des PTV à l'échelle de la Grande région / Cartes postales présentant les PV aménagés / Inauguration





Urbanisme et architecture

Objectifs	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2024
Tendre vers un aménagement cohérent du territoire du Parc naturel		
Echange et mutualisation des (bonnes) pratiques entre Communes	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de réunions des responsables de l'Urbanisme des Communes et identifications de projets communs à mener 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontres et échanges avec chaque commune en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire
Création d'outils d'encadrement et d'orientation spécifiques pour les porteurs de projet	<ul style="list-style-type: none"> Compilation de données spécifiques au territoire en vue de la réalisation de supports d'aide aux porteurs de projets 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de fiches de recommandation, notamment via la charte paysagère
Mise au point d'une charte pour les panneaux publicitaires et enseignes du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre de la réalisation de la charte paysagère, attention à cette problématique et établissement d'un guide. 	
Sensibiliser tous les publics et diffuser les bonnes pratiques en matière urbanistique et architecturale		
Sensibilisation à la gestion collective de l'espace villageois	<ul style="list-style-type: none"> Collaboration avec les Maisons de l'Urbanisme et les communes pour l'organisation de visites, travail avec les écoles, avec les CLDR, rédaction d'articles, ... 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation sur le patrimoine bâti via divers supports de communication (JAM, Site web, bulletins, ...)
Diffusion d'outils de vulgarisation et d'exemples de bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> Rubrique dédiée aux bonnes pratiques urbanistiques dans les supports de communications généraux du Parc naturel Diffusion d'outils existants 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de fiches de recommandation, notamment via la charte paysagère
Vulgarisation des règles en vigueur	<ul style="list-style-type: none"> Rubrique ou sujet dédiés aux règles urbanistiques dans les supports de communication généraux du Parc naturel 	
Valorisation des espaces publics villageois	<ul style="list-style-type: none"> Appui aux communes dans la recherche de la qualité et la sobriété dans l'aménagement des espaces publics villageois (matériaux locaux, contexte local,...) 	
Objectifs	Actions récurrentes	Actions 2024
Intégrer les nouvelles manières d'habiter et de construire		
Création d'outils d'aide pour une meilleure intégration des nouvelles manières d'habiter et de construire	<ul style="list-style-type: none"> Mise au point avec les communes de lignes de conduites identiques concernant les nouvelles manières d'habiter et de construire. 	<ul style="list-style-type: none"> Concertation sur la thématique de l'habitat léger (rencontres, suivi, ligne de conduite, ...)
Acquisition d'une expertise concernant la réaffectation de bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> Formation et veille sur la matière 	
Assistance paysagère et urbanistique		

Rôle de remise d'avis sur les demandes de permis inscrits dans le décret des PN	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des demandes d'avis par la CM et la SCATU du Parc naturel Rédaction des avis du Parc naturel 	<ul style="list-style-type: none"> Animation mensuelle de la Sous-Commission Aménagement du territoire Analyse des demandes et remise des avis
--	---	--



Énergie

Objectifs	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2024
Etendre l'utilisation du potentiel « biomasse » local		
Renforcement de la filière bois-énergie, dont l'utilisation des sous-produits	<ul style="list-style-type: none"> Identification des besoins ou opportunités en matière de développement de projets collectifs de production d'énergie renouvelables (chaufferies collectives, communautés d'énergies, ...) et accompagnement de celles-ci. 	<ul style="list-style-type: none"> Cartographie de l'offre et des besoins en bois-énergie sur le territoire*
Sensibiliser tous les publics à la question de l'énergie par une communication adaptée		
Sensibilisation générale	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les services communaux afin d'augmenter leur capacité d'information et de sensibilisation des citoyens et entreprises Doter le personnel communal d'une plus grande capacité à collecter et transmettre l'information 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une plateforme supra-communale interactive et collaborative pour faciliter l'organisation, le stockage et la transmission d'informations relatives à l'énergie*
Diffusion de bonnes pratiques, trucs et astuces	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la collaboration et l'échange de bonnes pratiques entre les communes du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Veille en matière d'information relatives aux énergies, sur les réglementations, primes existantes* Organisation d'une communication supra-communale ciblée à destination des citoyens pour sensibiliser aux économies d'énergies et sur les aides existantes*





3.3. Troisième axe : Développement rural et économique



Certaines actions décrites dans l'axe 3, *Développement rural et économique*, sont tributaires de la sélection du Parc naturel de l'Ardenne méridionale en tant que GAL dans le cadre de la Programmation LEADER 2024-2028. Au moment d'écrire ces lignes la validation de la Stratégie territoriale n'étant pas encore confirmée, les actions seront réalisées sous réserve d'acceptation par la Région wallonne et les administrations fonctionnelles compétentes.



Agriculture

Objectifs	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2024
Accompagner les agriculteurs vers une gestion plus durable et résiliente de leur exploitation		
Mise en œuvre d'actions de préservation de l'écosystème prairial	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement des agriculteurs dans des projets de restauration du maillage écologique, de développement de cultures ou de zones favorables à la biodiversité (haie, mares, vergers, prairies, légumineuses fourragères ...) – Sensibilisation et appui technique. 	<ul style="list-style-type: none"> Diffuser la nouvelle législation PAC relative aux surfaces en couvert permanent Promotion, conseils et relais local pour le recours aux mesures agro-environnementales en partenariat avec Natagriwal (prairies de haute-valeur biologique, pré-verger...)
Test puis extension de nouvelles techniques de production et de gestion des sols favorables à l'environnement et à l'économie de l'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite du développement des prés-vergers et de l'agroforesterie sur le territoire via les actions mises en œuvre à destination des agriculteurs Actions vergers : conseils, formations plantation, taille, inventaire, appui pour les dossiers de demande de primes Restauration du réseau bocager : inventaire, conseils, appui pour dossiers de demandes de primes concernant les haies et alignements d'arbres 	<ul style="list-style-type: none"> Communication autour des terres à haut potentiel de diversification Création d'un incubateur fermier permettant l'accès à des audits personnalisés et à des conférences spécialisées sur les techniques durables Études préalables à la création d'espaces-tests maraîchers* Lancement de l'action visant la mise en production d'arbres têtards
Aide aux éleveurs pour tendre vers l'autonomie alimentaire en général, herbagère en particulier	<ul style="list-style-type: none"> Organisation ou relais de journées de sensibilisation et de formations à différentes pratiques : pâturage tournant, autonomie fourragère, ... Mise en avant d'exploitations favorisant le développement du système Herbe et ayant une approche cohérente par rapport au maintien de la biodiversité Accompagnement des exploitations visant une autonomie fourragère 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'utilisation des ressources locales pour les apports organiques



Objectifs	Actions récurrentes	Actions 2024
Développer des outils partagés de transformation et distribution des productions agro-alimentaires		
Consolidation des projets coopératifs et création de démarches et outils partagés	<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition de la remorque frigo du Parc naturel pour les éleveurs et les producteurs du territoire Conservation de l'outil abattoir sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Appui au maintien et à l'amélioration de l'abattoir communal de Gedinne (Dossier Hall Relais et Agrément SIEG en cours) Appui à la création d'espaces-tests maraîchers Appui à la création d'un réseau d'épiceries locales et/ou solidaires Appui au développement de tiers-lieux
Soutenir une diversification agricole intelligente, rentable, compatible avec le territoire		
Test de nouveaux débouchés en vue de leur extension et contribution à la création de filières aval	<ul style="list-style-type: none"> Actions dédiées au développement de la fructiculture. 	<ul style="list-style-type: none"> Appui à la création d'espaces-tests maraîchers Appui à la création d'un réseau d'épiceries locales et/ou solidaires Appui au développement de tiers-lieux Mise en place d'activités de valorisation des fruits des vergers communaux
Favoriser l'émergence ou la reprise d'exploitations agricoles		
Etude et opérationnalisation de mécanismes de mise à disposition de terres pour des exploitants en phase de démarrage	<ul style="list-style-type: none"> Réflexion avec les Communes sur la mise à disposition de terres pour de jeunes agriculteurs ou maraîchers. 	<ul style="list-style-type: none"> Appui et consultances à destination des communes dans le cadre de la mise à disposition de terres agricoles Accompagnement dans la transmission des exploitations Identification et caractérisation des terres publiques Identification des baux en cours, des locataires et des projets d'avenir des parcelles
Etendre les canaux de vente et la consommation des produits agro-alimentaires de l'Ardenne méridionale		
Information et sensibilisation à la consommation saine et locale	<ul style="list-style-type: none"> Développement et mise à jour de supports de communication Mise en valeur des productions locales lors de manifestations Fédérer tous les acteurs des filières locales du territoire Diffusion de la nouvelle carte territoriale « Les Routes Gourmandes de l'Ardenne méridionale » des producteurs locaux et des commerces alimentaires (146 références) 	<ul style="list-style-type: none"> WebGIS : finalisation de la cartographie interactive reprenant les marchés, les producteurs, les transformateurs et les distributeurs des produits locaux des 9 communes Organisation d'événements spécifiques sur les produits locaux. Appui à la création d'un réseau d'épiceries locale et/ou solidaires Appui au développement de tiers-lieux

PLAN D' ACTIONS ET BUDGET 2024

<p>Multiplication et diversification des lieux de vente et d'utilisation de produits de l'Ardenne méridionale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation du réseau des marchés de terroir d'Ardenne méridionale (aide pour de nouveaux marchés, logistique des producteurs, ...) en collaboration avec les ADL • Valorisation du label MIAM 	<ul style="list-style-type: none"> • Démarchage de nouveaux points de vente pour l'apposition du label MIAM
<p>Poursuite de la valorisation des produits locaux en général et du label « Ardenne méridionale » en particulier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion de l'empreinte MIAM, « Made in Ardenne méridionale » en collaboration avec les ADL, les producteurs et les points de vente. • Organisation de formations thématiques. (Vente, marketing, logistique, étiquetage, labels, ...). • Organisation de réunions pour rassembler producteurs, transformateurs et distributeurs autour des produits locaux. (Réseautage) • Organisation d'événements spécifiques sur les produits locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'activités de valorisation des fruits des vergers communaux.
<p>(Re)créer des liens entre les agriculteurs et les habitants et autres publics</p>		
<p>Amélioration de la connaissance et de l'image de l'agriculture auprès du grand public</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travail d'information et de communication visant à mieux faire connaître le métier d'agriculteur et l'agriculture spécifique au territoire dans ses différentes dimensions : fonctionnement, contraintes, particularité, ... 	



Objectifs	Actions récurrentes	Actions 2024
Mieux insérer la culture de sapins de Noël dans son environnement		
Renforcement du dialogue entre les producteurs de sapins de Noël et les riverains	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de communication avec notamment la diffusion des capsules vidéo sur le projet et les producteurs partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du projet LEADER sur la fin du cycle de production du sapin de Noël – Collaboration avec les producteurs et éleveurs partenaires
Etude et test, avec les acteurs concernés, de la mise en place de techniques environnementales de culture en vue de créer un label de qualité environnementale différenciée	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats avec plusieurs producteurs pour la mise en place de parcelles-tests • Suivi et entretiens des essais en place : couvertures de sol (désherbage mécanique, pâturage), mesures des sapins (essais et référence en conventionnel) • Suivi et comparaison des taux d'humidité du sol et des risques de gel entre parcelles en gestion différenciée et en gestion conventionnelle • Analyses économiques des éventuels surcoûts liés aux techniques culturales mises en place 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du projet LEADER sur la fin du cycle de production du sapin de Noël – Collaboration avec les producteurs et éleveurs partenaires • Suivi de plusieurs parcelles tests • Appui spécifique au développement de la gestion par pâturage • Organisation d'ateliers techniques avec les productions sur les parcelles d'essais • Création de fiches de bonnes pratiques en gestion différenciée • Analyse des nouvelles données : comparatif humidité relative du sol et température gélive entre sol nu et sol couvert • Réflexion sur poursuite et dimension économique du projet





Forêt – Filière Bois

Objectifs	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2024
Améliorer la gestion de la forêt privée		
Facilitation de la gestion forestière par les propriétaires privés	<ul style="list-style-type: none"> Partenariat avec la Cellule d'Appui à la petite Forêt privée : travaux de ventes de bois groupées et reboisement d'espèces adaptées aux stations forestières. 	<ul style="list-style-type: none"> Suivi des travaux et ventes de bois groupées initiées à Gedinne fin 2023 Lancement d'un projet d'action groupée sur Bièvre + suivi Prospections pour organiser un premier passage sur Bouillon
Test de la mise en place d'associations de propriétaires privés	<ul style="list-style-type: none"> Réflexion sur une gestion plus globale à l'échelle de massif 	<ul style="list-style-type: none"> Sur base de l'action initiée à Gedinne et Bièvre, activer un « Groupe d'Action Local » pour la filière bois Définition d'un catalogue des besoins de la filière bois locale et comment y répondre
Conseils pour la prise en compte de la biodiversité et de l'environnement dans la gestion forestière	<ul style="list-style-type: none"> Expertise pour la prise en compte de la biodiversité dans les Plans d'aménagement forestiers communaux Conseils d'aménagements favorables à la biodiversité pour les particuliers et les communes 	<ul style="list-style-type: none"> 2 séances d'information « Forêt résiliente » dans le cadre du prochain appel à projet 1 visite de cas pratiques et séance d'information avec opérateurs expérimentés (SRFB, Forêt.Nature)
Faire connaître et comprendre les rôles de la forêt et la gestion forestière		
Formation de guides forestiers	<ul style="list-style-type: none"> Permettre aux guides du territoire d'acquérir de nouvelles compétences Suivi des demandes et besoin en formation 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'une formation pour les guides du territoire, orientée « gestion forestière durable »
Explication du cycle et des fonctions de la forêt	<ul style="list-style-type: none"> Création d'outils didactiques Organisation d'évènements, balades, guidances, séances d'information sur la thématique 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'une balade avec les guides formés à la forêt multifonctionnelle (lors de la semaine l'arbre ou du WE du bois) Valorisation des arboretums existants : remise en état de l'infrastructure d'accueil et valorisation de l'outil didactique sur le rôle de la gestion forestière



Objectifs	Actions récurrentes	Actions 2024
Favoriser une meilleure cohabitation entre l'activité cynégétique et les autres fonctions de la forêt		
Information du grand public sur les dangers liés à la chasse et sur les règles en vigueur	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de rencontres à destination de différents publics • Communication/sensibilisation aux pratiques et dangers liées à la chasse 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une signalétique harmonisée au niveau du PNAM visant à informer le grand public sur le rôle de la chasse et les règles à respecter d'un côté comme de l'autre (collaboration avec les Conseils Cynégétiques)
Tenue à jour et diffusion de la cartographie des territoires et dates de chasse	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue à jour de la cartographie des territoires et dates de chasse 	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion de l'outil « ChasseOnWeb »
Test, sur base volontaire, de technique de chasse alternative	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation avec les acteurs concernés 	<ul style="list-style-type: none"> • Test de traques-affût en poussées silencieuses et amélioration du nourrissage naturel (action PNVS)
Structurer et soutenir la filière bois locale en renforçant les circuits courts		
Mise en réseau des acteurs de la filière forêt-bois	<ul style="list-style-type: none"> • Susciter les partenariats et collaborations • Rencontres thématiques, visites d'entreprises et chantier • Promotion des acteurs et événements de la filière bois locale : artisans et scieries 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au Week-end du bois avec activités identifiées « Ardenne méridionale » • Organisation de rencontres entre les acteurs : producteurs et consommateurs de bois local
Encouragement de l'utilisation du bois et des sous-produits locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des entreprises et diffusion vers les porteurs de projet publics et privés • Visite d'entreprises et chantiers • Cahier de charges favorisant le recours au bois local • Information et encouragement aux mécanismes de vente de gré à gré 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue à jour et amélioration d'un annuaire public des acteurs de la filière locale • Organisation de visite d'entreprises • Réflexion sur cahier de charges pour favoriser le recours au bois local dans les projets publics et privés locaux, rencontre avec les acteurs du territoire • Échanges avec les communes pour favoriser les mécanismes de vente de gré à gré • Recherche et développement de modes de vente innovants pour favoriser le circuit court





Tourisme

Objectifs	Actions récurrentes	Actions 2024
Définir une vision stratégique partagée du tourisme et l’opérationnaliser		
Définition, avec les acteurs du tourisme, d’une stratégie d’ensemble, cohérente, partagée, territorialisée	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres, veille, collaborations, mutualisation et partenariats 	<ul style="list-style-type: none"> • À la suite des ateliers Wallonie Destination Qualité territorial menés en 2023 avec le CGT, diffusion et analyse d’un questionnaire de satisfaction territorial permettant d’évaluer la cohérence et l’image du territoire auprès des visiteurs • Concertation entre acteurs du tourisme pour la mise en place des programmes d’actions 2023-2027 LEADER et Interreg VI France Wallonie Flandre et Grande Région (ADL, Massif, MT, ...)
Participation à la mise en réseau des acteurs du tourisme et création de liens avec d’autres secteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de rencontres professionnelles entre les opérateurs en partenariat avec les autres acteurs du tourisme (MT, ADL, Massif forestier) • Renforcement de la mise en réseau des acteurs avec la mise en place de nouvelles actions visant la professionnalisation des entrepreneurs touristiques • Mise en réseau des acteurs du tourisme et de l’agriculture. • Mise en réseau des acteurs du tourisme avec la sylviculture 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de formations à destination des opérateurs touristiques au sens large • Cours de néerlandais pour les professionnels du tourisme : recherches, rencontres et échanges pour la mise en place du plan de formation entre 2024 et 2027. • Co-organisation d’Afterwork (rencontres professionnelles) sur des thématiques diverses, innovantes



PLAN D' ACTIONS ET BUDGET 2024

Objectifs	Actions récurrentes	Actions 2024
Donner une coloration « Parc naturel » aux opérateurs du territoire		
Intégration des principes du développement durable auprès des opérateurs touristiques	<ul style="list-style-type: none"> Présentation d'actions pour durabiliser la gestion de son entreprise touristique Veille et recherche sur les labels ou programmes existants et application sur le territoire (label clé verte, ...) Amélioration de la qualité d'accueil du territoire par une meilleure gestion des flux touristiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Mesure et gestion des flux touristiques en milieu naturel : recherches, rencontres et échanges pour la mise en place de l'action entre 2024 et 2027. Accompagnement spécifique des opérateurs touristiques du PNVS vers plus de durabilité.
Renforcer la capacité de guidage du territoire		
Formation de guides et ambassadeurs du territoire spécialisés dans différentes matières	<ul style="list-style-type: none"> Animation du réseau des guides : inventaire des guides, formations spécialisées, guidages spécifiques, ... Acquisition de compétences, organisation de formations spécialisées liées au territoire à destination des guides 	<ul style="list-style-type: none"> Promotion des guides et de leurs activités sur le site web du Parc naturel et ses réseaux sociaux Développement d'un réseau de guides spécifiques au PNVS Formation de guides de rivières spécifiques au sein du PNVS
Création d'un « label » spécifique au Parc naturel pour les guides et ambassadeurs	<ul style="list-style-type: none"> Réflexion pour la création d'un label spécifique pour les guides du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Action pérennisée et étendue au sein du PNVS
Participer à la concrétisation de nouveaux produits touristiques		
Pérennisation et amplification des projets développés par le GAL	<ul style="list-style-type: none"> Animation du réseau des guides Développement de produits « tourisme sans voiture » Organisation d'évènement professionnels pour les opérateurs touristiques : rencontres, formations, développement de nouveaux produits Développement d'un tourisme accessible aux personnes porteuses de handicap sur le territoire (formation de guide, mise à disposition d'équipement, sensibilisation, répertoire) 	<ul style="list-style-type: none"> Promotion et diffusion des randonnées « Train et sac à dos » pour la saison touristique 2024 Promotion et valorisation des équipements mobilier des itinéraires : aires de pique-nique, de repos, table et panneaux de lecture des paysages, ...
Création de nouveaux produits	<ul style="list-style-type: none"> Réflexion et veille pour le développement de nouveaux produits orientés tourisme durable et accessible Thématisation et ludification des itinéraires pédestres du territoire. Valorisation touristique du patrimoine matériel et immatériel du territoire y compris le patrimoine géologique. 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un sentier touristique « Natur'accessible » Création de nouveaux sentiers thématiques : recherches, rencontres et échanges pour la création des sentiers entre 2023 et 2027. Mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel y compris le patrimoine géologique au sein de nouveaux produits touristiques : recherches, échanges et rencontres permettant la mise en place de l'action entre 2024 et 2027. Création de supports promotionnels pour les boucles

		<p>d'observation et d'interprétation du paysage sur le territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion du circuit d'orientation semi-permanent sur Daverdisse
Renforcer l'attractivité des itinéraires et des sites patrimoniaux d'intérêt		
Amélioration du maillage des différents itinéraires de promenades	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire, cartographie des itinéraires, attention à la pertinence des tracés et au bon maillage des nouveaux itinéraires (points nœuds, Ardenne cyclo, itinéraires communaux, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour et amélioration de la cartographie de l'ensemble des itinéraires traversant notre territoire.
Utilisation des lieux d'intérêt comme outil de sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Communication spécifique sur la thématique (réseaux sociaux, Journal du Parc, communes, etc.) • Réalisation de supports de sensibilisation à la nature dans les zones et pratiques touristiques avec mission « Environnement » 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion et mise en valeur des panneaux d'interprétation du paysage et du patrimoine sur différents itinéraires.
Accompagner les Maisons du Tourisme et les Massifs forestiers dans leur rôle de promotion touristique		
Appui à la réalisation d'un relevé des acteurs touristiques, produits et activités du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire et répertoire des opérateurs touristiques du territoire et des activités proposées 	
Implémentation des portails et supports touristiques des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion des supports de communication et relais promotionnel des actions des partenaires touristiques via les canaux de communication du Parc naturel, lors des évènements, ... • Promotion des attraits touristiques du territoire : articles, capsules vidéo, ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion du territoire en tant que destination touristique « nature et durable »





Patrimoine, Histoire, Culture

Objectifs	Actions récurrentes	Actions 2024
Rassembler et étoffer les connaissances sur le patrimoine et l'histoire du territoire		
Inventaire du patrimoine matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire, compilation de données des 9 communes • Relevé des éléments du patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la cartographie SIG identifiant les éléments du patrimoine matériel • Relevé et conservation du patrimoine : recherches, rencontres et échanges pour la mise en place de l'action entre 2024 et 2027. • Relevé complet pour une partie du territoire dans le cadre du PNVS
Préservation de la mémoire historique	<ul style="list-style-type: none"> • Base de données physique et informatique sur la mémoire historique du territoire • Photothèque du territoire • Relevé du patrimoine immatériel 	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé du patrimoine immatériel : recherches, rencontres et échanges pour la mise en place de l'action entre 2024 et 2027. • Promotion des patois, de l'histoire et des traditions au travers d'un support et d'animations
Faire connaître le patrimoine et l'histoire dans un objectif de sensibilisation et de préservation		
Former des guides spécialisés en histoire et patrimoines	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de nouvelles formations spécialisées liées au patrimoine 	
Mise en valeur des éléments patrimoniaux remarquables	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'évènements, visites, réalisation de supports de communication : articles, panneaux informatifs, vidéo ... • Photothèque du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'articles « Traditions » dans le Journal du Parc mettant en valeur le folklore et le patrimoine immatériel du territoire • Mise en tourisme du patrimoine matériel et immatériel : recherches, échanges et rencontres pour la mise en place de l'action entre 2024 et 2027*. • Mise en tourisme du patrimoine géologique : recherches, échanges et rencontres pour la mise en place de l'action entre 2024 et 2027. • Lancement d'un journal de classe propre au territoire
Renforcement de la transmission de la connaissance de l'histoire locale en particulier vers les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborations avec les acteurs du territoire pour la mise en œuvre de projets ponctuels • Mise en tourisme du patrimoine géologique et son histoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Participations à divers évènements organisés par les partenaires. • Mise en tourisme du patrimoine géologique et de l'histoire locale liée : recherches, échanges et

PLAN D' ACTIONS ET BUDGET 2024

		<p>rencontres pour la mise en place de l'action entre 2024 et 2027.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion du patois, de l'histoire et des traditions au travers d'un support et d'animations • Lancement d'un journal de classe propre au territoire
<p>Valorisation du riche patrimoine immatériel « traditions, contes et légendes »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formations de guides, articles, publications, événements • Valorisation touristique du patrimoine immatériel 	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'articles « Traditions » dans le JAM mettant en valeurs le folklore et le patrimoine immatériel du territoire • Relevé du patrimoine immatériel : recherches, rencontres et échanges pour la mise en place de l'action entre 2024 et 2027. • Promotion des patois, de l'histoire et des traditions au travers d'un support et d'animations • Lancement d'un journal de classe propre au territoire



Objectifs	Actions récurrentes	Actions 2024
(Re)valoriser, renforcer et faire connaître le savoir-faire local		
<p>Mise en lumière des artistes, artisans et du savoir-faire du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Articles, publications, événements, expositions 	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'articles dans le Journal du Parc • Développement d'une action de promotion de type « circuit des métiers du territoire » • Lancement d'un journal de classe propre au territoire • Organisation d'une programmation cinématographique liée aux ressources du territoire
<p>Organisation de formations de transmission du savoir-faire traditionnel et domestique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation / Relais de diverses formations • Conservation du patrimoine en impliquant les citoyens et acteurs locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une action de promotion de type « circuit des métiers du territoire » • Développement de partenariats en vue de créer ou délocaliser des formations liées aux

		<p>ressources du territoire pour les jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formations au greffage pour sauvegarder le patrimoine fruitier développé par les paysans de la région sur plusieurs générations • Conservation des éléments du petit patrimoine : recherches, échanges et rencontres pour la mise en place de l'action entre 2024 et 2027 en incluant les habitants du territoire.
<p>Renforcement des échanges et partages</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de projets de cohésion sociale, organisation d'ateliers, d'animations propices à l'émergence de nouveaux partenariats et d'une dynamique nouvelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un groupe de travail pour définir les actions destinées aux associations (formations, plateforme d'information, salon du volontariat...) • Promotion des patois, de l'histoire et des traditions au travers d'animations • Organisation d'une programmation cinématographique visant à réunir les citoyens • Réalisation d'un guide des aînés (groupe de travail et collecte des informations)



INTERREG VI Grande Région

Sous nos pieds - Valorisation touristique du patrimoine géologique et industriel en Grande région

Actions prévues

1. Identification et analyse des sites géologiques, industriels et miniers dans la GR

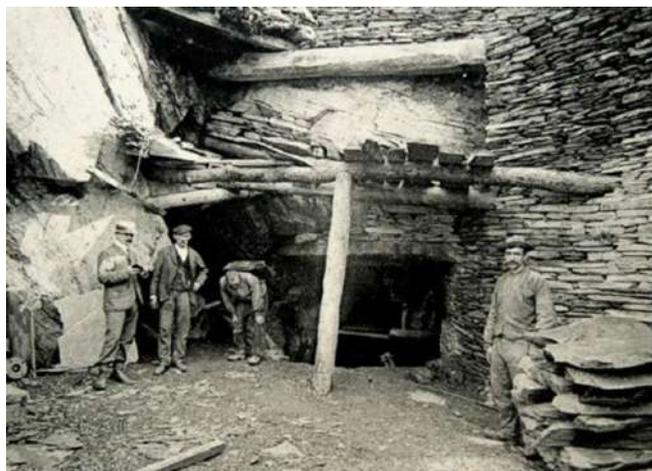
Mise en réseau de spécialistes / Création d'une base de données / Vulgarisation grand public d'une carte géologique GR

2. Préservation des sites géologiques, industriels et miniers et leur biodiversité

Échanges transfrontaliers / Création d'un module pédagogique commun / Collecte de témoignages oraux sur l'activité industrielle

3. Mise en tourisme des sites géologiques, industriels et miniers et de leur biodiversité particulière.

- Echanges transfrontaliers (acteurs du tourisme, propriétaires de sites, spécialistes, guides...)
- Développement d'outils numériques pour valoriser touristiquement les sites (réalité virtuelle/augmentée)
- Aménagement de sites et sentiers didactiques et touristiques
- Carte touristique transfrontalière de géosites
- Educ-Tours transfrontaliers pour les professionnels du tourisme
- Événements grand public pour faire connaître les réalisations





Action sociale

Objectifs	Actions récurrentes	Actions 2024
Valoriser et soutenir les associations et services du territoire		
Mettre en relation les associations entre elles et avec les volontaires et développer leurs compétences	<ul style="list-style-type: none"> Inventaire des associations Soutien aux associations et promotion de leurs actions Favoriser les échanges entre associations 	<ul style="list-style-type: none"> Recenser les associations (ou citoyens engagés), leurs ressources matérielles et déterminer leurs besoins Créer un groupe de travail pour définir les actions à venir (formations, plateforme d'information, salon du volontariat...)
Aider les aînés à recourir aux services existants sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> Inventaire et promotion des services existants pour les aînés Partenariat avec les acteurs sociaux (PCS, CCCA, CPAS, Maisons médicales, Maisons d'accueil pour aînés...) 	<p>Lancement d'un guide des aînés :</p> <ul style="list-style-type: none"> Définir la structure et les thématiques du guide via un groupe de travail Collecter les informations qui seront reprises dans le guide
Favoriser l'épanouissement et la formation des jeunes en valorisant les ressources du territoire		
Valoriser les métiers et savoir-faire locaux	<ul style="list-style-type: none"> Inventaire et promotion des artisans/travailleurs locaux de l'Ardenne méridionale et de leurs savoir-faire Organisation d'activités visant à faire émerger des vocations liées aux ressources du territoire chez les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> Recenser les métiers et artisans liées aux ressources du territoire Développer une action de promotion de type « circuit des métiers du territoire » Développer des partenariats en vue de créer ou délocaliser des formations
Créer un outil et des animations pédagogiques propres au territoire	<ul style="list-style-type: none"> Développement d'un journal de classe permettant aux enfants de primaire de découvrir les richesses de l'Ardenne méridionale. Organisation d'animations thématiques 	<ul style="list-style-type: none"> Développer un partenariat avec les écoles primaires du territoire Mettre en place un groupe de travail composé d'instituteurs des différentes communes pour développer le journal de classe et les animations
Favoriser les liens sociaux au travers d'activités culturelles		
Conserver et valoriser le patrimoine immatériel	<ul style="list-style-type: none"> Recueil et promotion des différents patois de l'Ardenne méridionale ainsi que l'histoire et les traditions orales Animation du territoire en valorisant le patrimoine immatériel 	<ul style="list-style-type: none"> Collecter les données relatives aux patois, à l'histoire et aux traditions au travers de groupes de travail Créer un support promotionnel et développer des animations ludiques liées aux patois et à son histoire
Réunir les citoyens et acteurs autour de diffusions d'activités culturelles	Développement d'événements cinématographiques visant à :	<ul style="list-style-type: none"> Créer un partenariat entre divers acteurs liés à la mobilité douce et à la culture

PLAN D' ACTIONS ET BUDGET 2024

	<ul style="list-style-type: none">• Sensibiliser au développement durable et local• Renforcer les échanges et la solidarité entre citoyens• Valoriser les structures locales	<ul style="list-style-type: none">• Participer à l'organisation et à la promotion de la première programmation cinématographique
--	--	--





Parc national

**VALLÉE DE
LA SEMOIS**

3.4. Parc national de la Vallée de la Semois

Focus sur les actions 2024

1. Nature et biodiversité

La mission principale du Parc national est de contribuer à un écosystème fonctionnel et robuste, permettant la préservation des habitats et des espèces et répondant aux objectifs des politiques européennes et wallonnes en matière de nature et biodiversité.

Amélioration des connaissances

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
FA 1 : Inventaires scientifiques : l'état écologique des cours d'eau.	Evaluation de l'état écologique des cours d'eau de manière satisfaisante à l'échelle du Parc national.	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer les manques et compléter le réseau de stations; Réalisation des inventaires, prélèvements et analyses.
FA 2 : Inventaires scientifiques des habitats forestiers et patrimoniaux sensibles.	Amélioration des connaissances sur la connectivité et l'état de conservation des habitats sur le territoire du PNVS pour pouvoir prendre des décisions de gestion adaptées.	<ul style="list-style-type: none"> Définir une méthodologie à travers la rédaction d'un protocole d'inventaire des habitats d'intérêt ; Début des Inventaires des habitats et encodage des données.
FA 3 : Inventaires scientifiques des espèces emblématiques du territoire & FA 4 : Monitoring des habitats et espèces à enjeux.	Amélioration de la connaissance scientifique et de l'état de conservation des espèces sur le territoire pour pouvoir prendre des décisions de gestion adaptées.	<ul style="list-style-type: none"> Développer le suivi scientifique des habitats et espèces à enjeux ; Elaborer des plans de gestion des habitats patrimoniaux et des plans d'actions pour les espèces à enjeux sur le territoire du PN.
FA 5 : Création d'un Observatoire des changements climatiques et de la biodiversité.	Modification du comportement du public en faveur de la lutte contre l'érosion de la biodiversité.	<ul style="list-style-type: none"> Centralisation des données des inventaires et des actions de restauration Création de l'observatoire de la biodiversité ; Créer des protocoles simples pour le public dans le but d'inventorier des espèces faciles à observer et emblématiques du territoire.

Maillage écologique : identification et restauration

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
FA 6 : Augmentation des surfaces de réserves intégrales (RFI).	Augmentation des surfaces de RFI pour atteindre 10% de la surface forestière publique feuillue, soit un total de 287 ha supplémentaires.	<ul style="list-style-type: none"> Récolter les propositions du DNF et visiter les zones potentielles ; Inventorier et évaluer l'état de conservation des zones si nécessaire.
FA 7 : Développement des zones ouvertes intra-forestières et des zones de transition (lisières).	Création d'au moins 100 hectares de lisières et de zones ouvertes.	<ul style="list-style-type: none"> Localiser les premiers ha à restaurer garantissant le maillage ; Mise en œuvre des premiers travaux de plantation de lisières et de création de zones ouvertes.
FA 8 : Lutte contre la fragmentation des habitats et levée des obstacles.	<p>Cartographie précise du réseau écologique du PNVS et de ses abords.</p> <p>Meilleure connaissance et préservation des habitats prioritaires par l'augmentation (créer/étendre) des surfaces d'aires protégées de min. 50 ha</p>	<ul style="list-style-type: none"> Compiler les données et cartographier la trame verte et bleue ; Choisir le format de l'outil cartographique. Réaliser l'outil cartographique ; Localiser entre 50 et 100 ha intéressants à mettre sous statut de protection.

	de milieux hétérogènes constitutifs de la TVB.	
FA 25 : Levée des obstacles liés à la libre circulation des poissons.	Rétablir la continuité écologique par un plan d'action concret pour l'arasement ou aménagement de tous les obstacles évalués.	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation avec les acteurs et usagers; • Sélectionner les obstacles à supprimer, ou à aménager; • Premier débarragement ou aménagement des obstacles ne pouvant être supprimés.

Préservation et restauration des milieux d'intérêt écologique prioritaires

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
FA 10 : Restauration des biotopes menacés sur les pentes de la Semois.	Restauration d'au moins 20 hectares de biotopes restaurés.	<ul style="list-style-type: none"> • Localiser les premiers ha à restaurer garantissant le maillage ; • Mise en œuvre des premiers travaux de restauration.
FA 11 : Désenrésinement et restauration du lit majeur de la Semois et de ses affluents.	Amélioration de l'état écologique du lit majeur de la Semois et de ses affluents par la restauration de 30ha.	<ul style="list-style-type: none"> • Localiser les premiers ha à restaurer garantissant le maillage ; • Mise en œuvre des premiers travaux de restauration.
FA 13 : Restauration et préservation des sites ardoisiers.	Restauration d'au moins 3 sites ardoisiers (abritant encore des milieux ouverts prioritaires ou rares) et pourvus d'un plan de gestion.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection d'au moins 3 sites pilotes à restaurer ; • Réalisation effective des premiers travaux de restauration.
FA 14 : Création d'un réseau de mares forestières.	Développer un réseau par la création ou la restauration d'au moins 30 mares forestières.	<ul style="list-style-type: none"> • Localiser l'emplacement de min. 50 mares potentielles ; • Établir les conventions et plans de gestion en accord avec les propriétaires des parcelles, pour min. 30 mares.
FA 23 : Restauration des berges de la Semois.	Améliorer la diversité botanique des berges et l'état écologique de la rivière par la création d'au moins 6km de ripisylve et la mise en place d'un partenariat pour la production de plant d'hélophytes.	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration ou création de formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontière entre l'eau et la terre (ripisylves) ; • Restauration ou création de zones à hélophytes ; • Suivi de l'efficacité des travaux (avant et après travaux).
FA 24 : Restauration des zones humides, îles et frayères.	Amélioration de l'état des zones humides, îles et frayères par la restauration et création d'une frayère fonctionnelle, de 5km de Semois et 20 mares en fonds humides ainsi que la proposition de méthodes de gestion écologique pour les 3 îles de le FRB.	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche des frayères, îles et zones humides de la Semois ; • Rédaction d'un plan de gestion des sites identifiés ; • Réalisation effective des travaux de restauration.

Favoriser les espèces animales emblématiques

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
FA 17 : Actions en faveur du lynx.	Amélioration des 3 critères nécessaires à un retour durable du lynx (Qualité d'habitat, Fragmentation d'habitat, Acceptabilité) et rédaction d'un plan Lynx.	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des connaissances et identification des besoins pour un retour durable du lynx ; Accroître l'acceptabilité du grand public, du DNF, du monde de la chasse et de l'élevage sur le territoire du PNVS et en région wallonne par l'organisation d'échanges ; Défragmentation et amélioration de la qualité de l'habitat sur le territoire du PNVS.
FA 18 : Actions en faveur de la loutre (cf. Scénario B).	Amélioration de l'état écologique de la vallée de la Semois, favorable à l'accueil de la loutre.	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les connaissances sur l'espèce dans la vallée de la Semois et développer des synergies avec les régions frontalières notamment par le déploiement et relevé de pièges photographiques ; Améliorer la connectivité entre bassins notamment par l'évaluation des aménagements potentiels à réaliser ; Réduction du risque de mortalité par collision par la création de loutroducs.
FA 19 : Plan d'actions en faveur des chiroptères.	Améliorer la connaissance et la protection des chiroptères sur le territoire du PnVS.	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les connaissances de la répartition des colonies de reproduction de chiroptères dans les combles et clochers sur le territoire du PNVS et favoriser leur installation par des aménagements adaptés ; Meilleure connaissance de l'aire de répartition des Grands Rhinolophes et des Barbastelles sur le territoire du Parc afin de protéger les colonies de reproduction ; Inventaire de tous les ponts sur le territoire du parc, dont la hauteur entre le tablier et la surface de l'eau est de plus de 1 m, ainsi que les tunnels du territoire, et rédaction de fiches caractéristiques pour chacun de ces ponts reprenant les aménagements préconisés.
FA 20 : Plan d'actions en faveur de la vipère péliade.	Restaurer et gérer 15 hectares spécifiquement pour la vipère péliade.	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des connaissances et localisation des sites à restaurer par la cartographie des emplacements propices à la restauration ; Gestion des sites et suivi des populations existantes sur les 3 sites (Gedinne, Bièvre et Bertrix).
FA 21 : Plan d'actions en faveur de la moule perlière.	Au moins 15 sites inventoriés en Semois dont la totalité des carrés de distribution prospectés et quelques km de berges restaurées.	<ul style="list-style-type: none"> Evaluer la distribution et l'état des populations de moules d'eau douce sur le territoire du PNVS par la réalisation d'un rapport et d'une cartographie ; Restaurer quelques habitats pour la conservation des moules d'eau douce.
FA 26 : Identification et conservation des souches de poisson locales.	Enrichissement de la qualité génétique des truites de nos rivières par la production de 2000 truitelles de truites sauvages/an.	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'analyses génétiques ; Prélèvement de géniteurs sauvages ; Sélection des cours d'eau à rempoissonner.

Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
---------------	-----------	--------------

<p>FA 16 : Lutte contre les espèces invasives végétales (cf. Scénario B).</p>	<p>Eradication des Balsamines sur 100% des affluents et de la Semois jusqu'à hauteur de Bouillon. Mise en place de 3 sites de gestion expérimentaux de la Renouée du Japon en collaboration avec la cellule invasive de Gembloux. Recensement des nouvelles espèces végétales invasives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographie des sites contaminés par des plantes exotiques envahissantes ; • Gestion des Balsamines géantes sur les cours d'eau sélectionnés en collaboration avec les gestionnaires ; • Rédaction d'un plan de gestion des sites identifiés.
<p>FA 22 : Lutte contre les espèces invasives animales (EEE).</p>	<p>Quelques sites spécifiques où une gestion des EEE a été réalisée avec succès par la diminution et l'élimination des nuisances sur l'environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un plan d'action EEE spécifique au PNVS ; • Identification des zones d'action prioritaires (zones à enjeux cartographiées).

Equilibre sylvo-cygénétique

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<p>FA 27 : Implication du monde cynégétique dans la conservation de la faune au sein des pratiques agricoles.</p>	<p>Préservation des faons lors des fauches en zone agricole par le sauvetage de 30 faons par an.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration précise de la méthodologie d'action (modus operandi des pilotes) ; • Organisation de la formation des pilotes de drones ; • Opérationnalisation sur le terrain à travers des sorties de sauvetage.
<p>FA 28 : Instauration d'une coopération chasseurs-gestionnaires pour un meilleur équilibre forêt-gibier.</p>	<p>Au moins 3000 ha de territoire public où une méthodologie est appliquée pour définir une densité-cible de population de grands ongulés, avec un plan d'action concerté pour atteindre cette densité comprenant un suivi de l'impact sur la régénération.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'une méthodologie d'action et de sélection ; • Séances d'information pour les territoires intéressés : méthode et but poursuivi ; • Formation des parties aux méthodes de diagnostic objectif et concerté.
<p>FA 29 : Augmentation de la capacité nutritive naturelle des forêts et limitation de l'impact du nourrissage artificiel du grand gibier.</p>	<p>Abandon du nourrissage artificiel au profit des zones naturelles par 320 placettes de fruitiers implantées : 1600 arbres fruitiers forestiers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection des territoires pilotes et convention d'engagement des parties ; • Plantation et protection par les gestionnaires de chasse.
<p>FA 30 : Modification des pratiques de chasse – battues silencieuses.</p>	<p>3500 ha de territoires ayant adopté la traque-affût - dynamique d'exemplarité et de mise en vitrine pour essaimage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appel à manifestation d'intérêt auprès des territoires locaux et séances d'information pour les territoires intéressés pour partager la méthode et le but poursuivi ; • Aménagement du territoire pour traque-affût par l'achat de miradors de tir ; • Accompagnement pour l'organisation de la journée de chasse.

2. Climat et mobilité

Parvenir à renforcer l'offre et les infrastructures de mobilité douce est indispensable pour réduire l'empreinte carbone liée au tourisme dans notre région.

Par ailleurs, des secteurs professionnels très importants dans la vallée de la Semois, comme la sylviculture et l'agriculture, doivent aussi adapter leur pratique pour mieux faire face au changement climatique.

La sylviculture doit ainsi se faire plus diversifiée et résiliente, alors que l'agriculture doit veiller à limiter son empreinte carbone. La réduction de l'impact des sécheresses ainsi que la gestion durable des ressources en eau font partie des autres priorités.

Une forêt plus résiliente, face aux bouleversements climatiques

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
FA 31 : Adaptation de la forêt aux changements climatiques.	Identification d'au moins 4 itinéraires techniques augmentant le recrutement d'essences adaptées au climat futur tout en permettant de faire cohabiter le maintien et la valorisation de la génétique locale et la diversification des forêts.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection des sites d'action prioritaires ; • Organisation de la formation des pilotes de drones ; • Mise en œuvre d'itinéraires techniques (nombre d'îlots de diversification - surface régénérée en plein) ; • Création de 16 zones laboratoire.
FA 32 : Utilisation du bois local pour les équipements du Parc national.	Les aménagements réalisés sur le territoire du PnVs sont essentiellement en bois local	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une base de données des entreprises de la filière bois ; • Cartographie des infrastructures de récolte du bois, diagnostic de leur état et des besoins supplémentaires sur territoire pilote.
FA 33 : Implication des propriétaires forestiers privés.	5% des propriétaires privés de moins de 5ha participent au projet de gestion forestière groupée à travers l'association des propriétaires privés du Parc national.	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une cartographie détaillée des parcelles et contacter des propriétaires concernés ; • Séance d'information à destination des propriétaires privés intéressés ; • Rencontre individuelle sur le terrain de quelques propriétaires privés.

Un territoire-laboratoire à la pointe de la recherche sur les liens entre climat et biodiversité

Fiche Action	Objectif	Actions 2024
FA 5 : Création d'un Observatoire des changements climatiques et de la biodiversité.	Centralisation, analyse et partage des informations concernant l'état et l'évolution de la biodiversité, les pressions et les mesures de protection.	<ul style="list-style-type: none"> • Centralisation des données des inventaires et des actions de restauration ; • Créer un onglet "observatoire de la biodiversité" sur le site internet du PNVS ; • Créer des protocoles simples pour le public dans le but d'inventorier des espèces faciles à observer et emblématiques du territoire.

Canalisation et gestion des flux de visiteurs

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
FA 41 : Analyse et gestion des flux.	Diminution des pics de fréquentation sur les sites définis comme sur-fréquentés ou sensibles ainsi qu'un tourisme plus diffus sur le territoire du Parc grâce à une connaissance et une gestion des flux.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination des endroits pertinents pour la pose de pièges photos et cartographie de ceux-ci ; • Récolte, stockage des données et maintenance du matériel ; • Réalisation d'enquêtes qualitatives sur le terrain.
FA 45 : Equipement de portes d'entrée stratégiques pour l'accueil des visiteurs.	Création de 8 portes d'entrée thématiques rassemblant les informations clefs pour les visiteurs.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination définitive des sites des portes d'entrée ; • Identification des équipements nécessaires.

Favoriser l'accès au territoire pour tous, par des modes de transport durable

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
FA 43 : Connexion des pôles d'attractivité du territoire – navettes et parking	Meilleure offre de moyens de transport alternatifs à la voiture afin de relier les attractions touristiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographie des points de liaison entre ces lieux et les gares, les points relais vélos/trottinettes, les arrêts TEC, les parkings... afin de constater les manquements ; • Réalisation d'un diagnostic des besoins et opportunités ; • Recherche et détermination d'itinéraires potentiels.

Favoriser la mobilité douce au sein du Parc, y compris pour les publics fragilisés

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
FA 44 : Développement de la mobilité douce, active et inclusive – Equipement du territoire.	Diminution de l'utilisation des véhicules thermiques sur le territoire et augmentation de l'intermodalité en faisant du territoire du Parc national un territoire "bike friendly".	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic de l'existant ; • Analyse des besoins des usagers ; • Définir les axes prioritaires des actions et investissements.
FA 46 : Accueil et développement de la filière équestre : itinéraire et station.	Amélioration de l'accessibilité des cavaliers aux équipements par la création d'une station équestre et des parcours balisés annexes.	<ul style="list-style-type: none"> • Avant-projet de station équestre ; • Signature d'un bail emphytéotique ; • Sélection entreprise de construction.
FA 47 : Valorisation et restauration des franchissements de la Semois.	Préservation et mise en valeur du patrimoine lié aux franchissements de la Semois par la restauration ou l'aménagement de quelques sites reconnus.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner les sites à aménager (selon leur intérêt, localisation, coût mis en rapport avec le budget disponible) et à restaurer ; • Déterminer les travaux de restauration à effectuer sur chaque site sélectionné.

Attirer les visiteurs en préservant les zones sensibles

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
FA 48 : Multifonctionnalité de la forêt : cartographie des itinéraires de mobilité douce.	Cartographie interactive indiquant un équilibre entre les activités humaines et le besoin de protection de la biodiversité.	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement cartographie de la mobilité ; • Cartographie complète des sentiers et voiries avec base de données ; • Réalisation d'enquêtes qualitatives sur le terrain.
FA 49 : Multifonctionnalité de la forêt : calendrier d'usage des itinéraires de mobilité douce.	Promotion des attractivités culturelles et sportives du Parc national comme alternatives aux zones naturelles protégées.	<ul style="list-style-type: none"> • Lister les données à implémenter dans le calendrier d'usage ; • Constituer une base de données des espèces sensibles et des zones à protéger.

3. Enjeux économiques et sociaux

La création du Parc national de la Vallée de la Semois entraîne un développement du tourisme et des loisirs durables, avec des retombées potentielles en termes d'emploi et des opportunités pour les entrepreneurs locaux.

Au-delà de ces enjeux économiques, le parc soulève aussi des enjeux sociaux, liés notamment à la participation citoyenne et à la contribution à la qualité de vie des habitants du territoire.

Professionnalisation et pérennisation des opérateurs touristiques par la formation en faveur d'un tourisme durable et inclusif

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
FA 51 : Création d'un réseau de guides ambassadeurs du Parc national – balades nature.	Création d'une offre diversifiée, qualitative, structurée et visible de balades thématiques guidées spécifiques au PNVS.	<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement et promotion de l'offre de balades guidées ; • Conception d'un programme de formation sur le PNVS et du syllabus correspondant.
FA 52 : Création d'un réseau et formation de guides de rivière spécialisés sur la Semois.	Plus de 600 visiteurs par an sont emmenés en canoë par un réseau composé de 20 Guides de Rivière.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre sur pied deux formations de Guides de Rivière ; • Concevoir les outils d'animation en rivière.
FA 63 : Accompagnement des opérateurs touristiques vers une démarche plus durable.	Amélioration des pratiques des opérateurs touristiques pour devenir un territoire de plus en plus exemplaire en matière de durabilité.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de séances d'informations à l'attention des opérateurs touristiques ; • Mise en place des formations et des accompagnements personnalisés.
FA 72 : Coaching du secteur événementiel vers plus de durabilité et d'inclusion.	Augmentation du nombre d'événements s'inscrivant dans une démarche durable.	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un état des lieux des événements récurrents sur le territoire du PNVS ; • Mise en place d'un mode d'action durable commun.

Montée en gamme et élargissement de l'offre pour une expérience d'écotourisme originale

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
FA 53 : Création d'observatoires / miradors de la faune.	Augmentation de la visibilité et de la connaissance de la richesse faunistique de la vallée de la Semois par la création d'au moins 3 observatoires.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner les sites et valider avec les acteurs et propriétaires ; • Définition des besoins ; • Rédaction des marchés publics pour travaux et aménagement de chaque site ; • Sélection des prestataires.
FA 55 : Equipement durable d'aires de baignade.	8 aires de baignade durables (ré)aménagées dont 1 aménagée pour les personnes à besoins spécifiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les travaux d'aménagement à réaliser pour chaque site sélectionné ; • Aménagement et restauration des sites sélectionnés.
FA 56 : Harmonisation et équipement en mobilier forestier.	Harmonisation du mobilier pour 3-4 aires réaménagées et la fourniture du mobilier nécessaire aux réaménagements prévus dans le cadre du Parc national de la Vallée de la Semois.	<ul style="list-style-type: none"> • Localisation des sites prioritaires pour l'équipement ; • Réaménagement des aires sélectionnées et mise en place d'un système pour assurer l'entretien, le nettoyage.

FA 57 : Création d'aires de bivouac insolites.	Renforcement de l'aspect immersif et de l'expérience vécue au sein du Parc national par la création de 4 aires de bivouacs.	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les besoins et les tendances ; Localisation des 4 aires ; Choix des prestataires.
FA 58 : Aménagement d'installations artistiques multisensorielles - Sortons sous la pluie !	Sensibilité accrue du public aux enjeux liés au cycle de l'eau (en lien avec les changements climatiques) par la réalisation d'un parcours localisé reliant différentes œuvres qui réagissent sous la pluie et sont donc fréquentés lorsqu'il pleut.	<ul style="list-style-type: none"> Définition plus précise du projet en termes de localisation, d'objectifs, de contenu ; Rédaction du cahier des charges, de la grille de critères et de l'appel à projet et constitution du jury ; Analyse et sélection des sites et projets.
FA 59 : Aménagements d'une station de trail.	Aménagements d'une station de trail.	<ul style="list-style-type: none"> Définition des infrastructures à mettre en place ; Réalisation d'un projet.

Créer des produits touristiques innovants

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
FA 64 : Création d'une plateforme MICE de package d'activités.	Valorisation du tourisme d'affaire sur le territoire PNVS par la création d'une plateforme de vente.	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de l'existant / analyse / expérience ; Créer au moins 4 packages.
FA 65 : Développement de l'axe bien-être nature – sylvothérapie.	Perception de la Vallée de la Semois comme lieu de ressourcement et de bien-être notamment par la création de 4 parcours.	<ul style="list-style-type: none"> Définition de l'offre existante et des besoins à pourvoir ; Développement de l'offre.

Valoriser les paysages et mettre en tourisme des lieux patrimoniaux (naturels et bâtis)

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
FA 34 : Recensement et valorisation des périmètres d'intérêt et points de vue	Création d'une expérience unique avec la création d'une route des points de vue et l'aménagement original d'au moins 8 points de vue	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un inventaire des périmètres d'intérêt paysager et des points de vue paysagers ; Sélection et premières options des sites à (ré)aménager ; Définition des aménagements et demande de permis.
FA 35 : Préservation, valorisation et entretien des sites archéologiques de la Semois	Amélioration de la connaissance générale du patrimoine archéologique de la région par la restauration (2), valorisation (5) et entretien (20) de sites archéologiques	<ul style="list-style-type: none"> Organiser l'entretien régulier des sites ; Améliorer l'état de conservation des sites par des travaux de restauration ; Améliorer l'attractivité touristique des sites.
FA 36 : Revalorisation du Centre d'interprétation du paysage : Paysalia	Revalorisation du Centre d'interprétation du paysage : Paysalia	<ul style="list-style-type: none"> Collecte des données paysagères existantes ; Réalisation de cartographies expliquant les paysages de la vallée de la Semois.
FA 37 : Restauration et valorisation du petit patrimoine populaire	Création d'une expérience unique par le voyage sur le territoire du PNVS à travers le carnet de voyage et les capsules numériques	<ul style="list-style-type: none"> Sélectionner des éléments qui sont repris dans le carnet pour chaque commune ; Etablir un choix de sujets et de prestataires pour les capsules numériques.

FA 54 : Mise en tourisme de réserves naturelles exceptionnelles	Augmentation de la visibilité de la richesse faunistique et floristique de la vallée de la Semois par l'aménagement de 4 réserves naturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation et sélection des réserves naturelles à aménager • Élaboration d'un plan de mise en tourisme des réserves naturelles • Rédaction des marchés publics pour l'aménagement de chaque réserve naturelle et sélection des prestataires
--	--	--

Sauvegarder et valoriser le patrimoine immatériel

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
FA 38 : Promotion de la littérature relative à la Semois.	Meilleure connaissance des ouvrages et auteurs valorisant la Semois, autour des thématiques du PNVS.	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des ouvrages liés à la Semois ; • Développement d'activités et événements originaux en lien avec les ouvrages.
FA 39 : Valorisation et promotion des contes et légendes autour des méandres de la Semois.	Réalisation de veillées et spectacles itinérants valorisant les contes et légendes de la Semois.	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte des légendes de la région ; • Ecriture et scénarisation du spectacle.
FA 40 : La culture du tabac de la Semois.	Valoriser le patrimoine de la culture du tabac dans la Semois à travers la mise en œuvre d'activités concrètes.	<ul style="list-style-type: none"> • Création de quelques panneaux d'information ; • Développement de capsules numériques.

Amélioration de l'offre d'accueil et d'hébergement

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
FA 60 : Equipement des Maisons des Parcs naturels en lieux d'accueil.	Aménagement de deux Maisons du Parc en cours.	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de l'existant / analyse / expérience ; • Créer au moins 4 packages.
FA 62 : Immersion dans les Epioux – Réhabilitation d'un centre d'hébergement pour classes vertes.	Transformation de la Maison du garde du site des Epioux en centre d'hébergement.	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de l'avant-projet ; • Demande de permis d'urbanisme.

Stimulation de la participation citoyenne

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
FA 70 : Animation d'un Comité citoyen.	Animation d'un Comité citoyen.	<ul style="list-style-type: none"> • Désignation d'un partenaire ; • Création d'un comité citoyen ; • Création d'un pool de personnes ressources.
FA 71 : Création de la charte du bon usager.	Sensibilisation des différents publics à développer des comportements conformes au respect de la nature par la création d'une charte usager.	<ul style="list-style-type: none"> • Création du contenu de la charte ; • Déterminer les sites où seront installés les supports.
FA 73 : Développement d'actions de parrainage.	Développement d'actions de parrainage.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les éléments à parrainer ; • Rédaction d'un livret reprenant les implications du parrainage ; • Lancement des premières actions de parrainage.

4. Education et sensibilisation

L'une des missions fondamentales du Parc national est de développer des outils de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, dans le but de former des citoyens plus responsables par rapport aux questions environnementales.

Sensibilisation et éducation à l'environnement

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
FA 66 : Création d'un outil d'animation immersif, numérique et itinérant sur les évolutions du climat et de la biodiversité de la Vallée de la Semois.	Création d'un outil d'animation immersif, numérique et itinérant sur les évolutions du climat et de la biodiversité de la Vallée de la Semois.	<ul style="list-style-type: none"> Recenser les prestataires tech et les partenaires potentiels ; Définition du projet pédagogique du PNVS ; Rédaction d'un cahier des charges pour la réalisation et conception de l'outil.
FA 67 : Amélioration de l'offre de parcours didactiques thématiques.	Création (4) et amélioration (4) de parcours didactiques thématiques, appréciés et fréquentés, à destination des enfants et adultes.	<ul style="list-style-type: none"> Inventaire et diagnostic des parcours thématiques existants et en projet sur le territoire ; Sélection des localisations de 4 parcours thématiques à améliorer et de 4 parcours thématiques à créer ; Finalisation d'une "vision" commune aux différents parcours à créer/améliorer.
FA 68 : Communication sur la forêt, sa gestion et son exploitation durable.	Améliorer le point de vue du grand public face à l'exploitation forestière et sensibiliser aux différents métiers de la forêt.	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des démarches similaires existantes et rencontres avec les professionnels pour nourrir le contenu et le format de la communication de sensibilisation ; Rédaction de différents contenus en fonction du type de travaux effectués.
FA 69 : Développement de la mission pédagogique du Parc national : dossiers, éduc'tour, accompagnements.	800 jeunes ont participé à un parcours pédagogique de durée variable en fonction des contextes en lien avec les objectifs et le territoire du PNVS.	<ul style="list-style-type: none"> Contact et rencontrer les écoles : présentations mutuelles, opportunités de terrain, choix des thématiques et dates d'animations ; Animer les premiers parcours pédagogiques dans les écoles.

5. Enjeux transversaux

Développement de l'identité et de l'image du Parc national

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
FA 74 : Stratégie de communication et promotion touristique digitale du Parc national.	Créer des outils de communication.	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un nouveau site web intégrant les fonctionnalités souhaitées (agenda, outil cartographique, observatoire de la biodiversité...); Concevoir les portes d'entrées du Parc national.

3.5. AXES TRANSVERSAUX

Information – Education – Sensibilisation

Partenariats et coopérations





Information, Sensibilisation, Accueil

1. Outils de sensibilisation et de communication / Rayonnement de l'identité du territoire

En 2024, le Parc naturel poursuivra un des principaux enjeux en matière d'information, celui de faire connaître son existence auprès des habitants et acteurs du territoire et de communiquer concrètement sur ses rôles, missions et actions.

Les différents outils contribuent également à l'affirmation de l'identité du territoire en valorisant ses spécificités.

- **Alimentation et développement des supports numériques**
 - Site internet du Parc naturel : www.ardenne-meridionale.be
 - Page Facebook
 - Compte Instagram
- **Réalisation et diffusion de supports papiers**
 - **Le Journal de l'Ardenne méridionale** : Journal du Parc semestriel de 16 pages distribué en toutes boîtes sur le territoire et en ligne avec une vocation d'information sur les projets et de promotion de l'identité du territoire. 2 numéros seront réalisés et diffusés en 2024
 - **Création de supports de communication ciblés** en lien avec les projets : panneaux didactiques, affiches, flyer, brochures ;
 - En partenariat avec la Fédération des Parcs naturels de Wallonie, réalisation d'une brochure de présentation du Parc naturel.
- **Communication ponctuelle via la presse** (articles, reportages radio et TV) ;
- **Communication régulière via les Bulletins communaux** ;
- **Organisation de manifestations et événements divers** : conférences, visites sur sites, balades guidées, ateliers, animations, appels à participation, ...



2. Relais des besoins et spécificités du territoire ainsi que des politiques régionales auprès des décideurs, en interne et en externe

- Relations régulières entre l'équipe technique et les Collèges communaux ;
- Rôle du Parc naturel pour représenter le territoire au sein de plusieurs organismes provinciaux, régionaux, nationaux ou internationaux ;
- Attention à la mise en œuvre des politiques régionales pour que les spécificités et besoins du territoire y soient rencontrés.
- Rôle du Parc naturel en tant que courroie de transmission pour la mise en œuvre des politiques régionales au niveau local : appels à projets, points relais, conseils sur les primes et mécanismes régionaux existants, appui à la rédaction de dossiers, ...)

3. Utiliser la Maison du Parc naturel comme lieu phare

Projet de transformation de l'ancienne école de Paliseul-Gare en Maison du Parc naturel de l'Ardenne méridionale.

Démarches en cours et à poursuivre :

- Concrétisation du bail emphytéotique entre la Commune de Paliseul et le PNAM sur le bâtiment et les parcelles attenantes.
- Marché de service pour auteur de projet en vue des travaux d'agrandissement et d'équipement - analyse des besoins techniques - Estimatif
- Dossier de demande de subvention à l'investissement « Maison du Parc naturel » auprès de la RW
- Equipement du lieu pour siège administratif futur, accueil et information didactique

En parallèle à ces démarches et dans l'attente de pouvoir accueillir l'ensemble de l'équipe du Parc au sein du bâtiment, le siège social de l'ASBL et une partie de l'équipe restent affectés à la Rue de la Station, 1C au sein de l'Espace Franken.



Partenariats – Coopérations

De nombreux partenaires sont associés à des degrés divers aux projets du Parc naturel. Au-delà de la Commission de gestion qui regroupe 66 membres représentant les principales forces vives du territoire, d'autres acteurs privés et publics, ainsi que différentes structures supra-locales sont partenaires du Parc.

Partenaires locaux

- Les 9 Communes : Bertrix, Bièvre, Bouillon, Daverdisse, Gedinne, Herbeumont, Paliseul, Vresse-sur-Semois et Wellin
- Les Offices du tourisme, Centres touristiques et Syndicats d'initiative du territoire
- Les Centres culturels de Bertrix, Bièvre, le Comité culturel Paul Verlaine, le Centre culturel et touristique de Vresse-sur-Semois
- Les CPAS, ALE, PCS et bibliothèques des communes
- Les CLDR des communes
- Les éco-conseillers et Comités de pilotage énergie des Communes
- Les services et entreprises d'insertion socio-professionnelle : La Source, L'association de Chapitre XII Défits, la Fourmilière, la Renardière
- Le Centre YWCA Les Fauvettes
- La SPRL Paysages et Saveurs

- Les guides touristiques
- Les Repair Café et donneries du territoire

De nouveaux partenaires locaux seront intégrés à l'ASBL en 2024 dans le cadre de la nouvelle Stratégie de Développement Locale LEADER 2024-2028 (sous réserve de validation) :

- Le Cellier du Baudet
- Le Syndicat d'initiative de Bertrix
- L'ASBL DEFITS
- La Scierie Pochet
- La Maison de la Culture Famenne-Ardenne (Cellule culturelle en Haute-Lesse)

Partenaires trans-communaux

- Les Maisons du Tourisme : Pays de Bouillon-en-Ardenne et Forêt de Saint-Hubert
- Les Massifs forestiers de la Semois et de la Houille et de la Grande Forêt de Saint-Hubert
- Les télévisions locales : TV Lux et Matélé
- Le Comice agricole de la Semois ardennaise
- Les ADL : Bertrix-Bouillon-Herbeumont-Palaiseul et Bièvre-Vresse-sur-Semois
- La Province de Luxembourg (Service Tourisme, BEP, Centrale de marchés, ...)
- La Province de Namur (Service de santé mentale Bièvre-Beauraing, BEP, ...)
- L'asbl Natagora et ses locales : Semois ardennaise, Lesse et Houille, Famenne
- Les Contrats de Rivière : Semois-Chiers, Haute-Meuse et Lesse
- Les Maisons de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne et Famenne-Ardenne
- Les Directions et Cantonnements DNF du territoire
- Les cercles et groupements naturalistes du territoire

Partenaires régionaux

- La Fédération des Parcs naturels de Wallonie et les autres Parcs naturels wallons
 - ✓ Collaboration avec le Parc naturel de Gaume dans le cadre du Parc national de la Vallée de la Semois
 - ✓ Collaboration avec les PN Haute Sûre Forêt d'Anlier, Deux Ourthes, Gaume, Vallée de l'Attert sur projets INTERREG VI GR
- Les Groupes d'Action Locale wallons
 - ✓ Collaborations avec le GAL Nov'Ardenne, le GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier et le GAL Parc naturel de Gaume dans le cadre de futurs projets de coopération LEADER (sous réserve)
- La Fondation Rurale de Wallonie, équipe Semois-Ardenne
- L'Agence wallonne du Patrimoine
- Le Réseau wallon de développement rural
- Filières Bois Wallonie
- La Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée
- Diversifruits ASBL
- Greenmanagement ASBL
- L'Union Ardennaise des Pépiniéristes
- Natagriwal
- Le CRA-W
- Le Centre de Michamps
- La CODEF
- Le FOREM
- L'Institut du Patrimoine Wallon
- La Société royale forestière de Belgique
- Les sentiers de Grande Randonnée
- Forêt Nature (Projet Life COFORLIFE)

Collaborations internationales

- Réseau européen des Parcs naturels – Europarc Fédération
- Réseau européen des GAL – European Network for Rural Development
- Parcs naturels transfrontaliers et de la Grande Région

- ✓ Parcs naturels étrangers : PNR de France : Ardennes françaises, Vosges du Nord, Lorraine / PN du Luxembourg : Haute-Sûre, Our et Müllerthal (Interreg VI - FWV et GR)

Parc national de la Vallée de la Semois

Dans le cadre Parc national de la Vallée de la Semois, le Parc naturel collabore avec de nouveaux acteurs, membres de la coalition territoriale.

- Le CPAS de Mons
- Les Communes de Tintigny, Florenville, Chiny
- La Maison du Tourisme de Gaume
- L'Athénée Royale d'Izel
- L'Association pour la sauvegarde des monuments et sites archéologiques de la Semois
- Ardenne et Gaume ASBL
- Les Cercles des naturalistes de Belgique
- Association pour la découverte de la Nature ASBL
- La Confédération belge du bois
- Les Conseils cynégétiques : de la Semois, de Gaume et de l'Our
- Défense et promotion de la Semois ASBL
- Les centres culturels de Rossignol-Tintigny et du Beau canton
- SMAHF ASBL
- L'ASBL D'une cime à l'autre
- La Compagnie Les oiseaux pas sages
- La Confédération belge du bois
- La Fédération de l'HORECA du Luxembourg belge
- Les ADL de Tintigny et Florenville
- La société de pêche Les amis de la Semois

Également, un protocole d'accord a été signé le 12/07/2022 entre le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, le Parc naturel de Gaume et le WWF-Belgique pour la mise en œuvre de plans d'actions favorables au lynx et à la loutre de 2023 à 2027. Le WWF est donc un partenaire privilégié du PNAM dans ce cadre.



4. Trombinoscope de l'équipe technique

Direction - Administration - Secrétariat



Hélène Poncin
Directrice
(PNAM & PNVS)



Estelle Bodelet
Admin & comptabilité



Céline Rézette
Droit, administration
(PNVS)



Yolande Fulster
Secrétariat
(PNAM & PNVS)

Communication - Pédagogie



Didier Ketels
Coordination des projets
PNVS



Harmonie Jardon
Communication



Quentin Deuxant
Communication
(PNVS)



Marlène Truflandier
Mission pédagogique
(PNVS)

Patrimoine naturel - Environnement



Baptiste Goguillon
CM Ressources naturelles
(PNAM & PNVS)



Antonio Ramirez
CM Gestion différenciée et
restauration
(PNAM & PNVS)



Marie Weisse
CM Agriculture-Nature
(PNAM & PNVS)



Charlotte Tinel
CM Inventaires
habitats, observatoire
(PNVS)



Corentin De Keyser
CM Inventaire des
espèces et monitoring
(PNVS)



Cécile Lesire
CM Actions en faveur des
espèces - Lynx (PNVS)

Paysages et Aménagement du territoire



Louise Delécluse
CM Paysage et ADT



Mélanie Georges
CM Paysage et ADT
(PNAM & PNVS)



A recruter
CM Mobilité douce
(PNVS)

Agriculture



Marc Laurant
CM Agriculture



Marie Weisse
CM Agriculture-Nature
(PNAM & PNVS)



Harmonie Jardon
CM Action sociale



Anne-Caroline Schnepf
CM Action sociale

Action sociale

Tourisme - Patrimoine



Julie-Ambre Flauder
CM Tourisme - Patrimoine



Sophie Le Rue
CM Réseau de guides,
patrimoine (PNVS)



Laurence Remacle
CM Sites archéologiques
(PNVS)

Forêt - Filière bois



Pierre Martin
CM Forêt, filière bois, chasse
(PNAM & PNVS)



Romain Candaele
CM Forêt résiliente (PNVS)



François-Henri Engel
CM Filière bois,
circuits courts (PNVS)

5. Budget prévisionnel

ASBL Parc Naturel de l'Ardenne méridionale - 2024	
Ressource humaine de l'ASBL ETP affecté 2024	23,33
I. Ventes et prestations	4.026.091,77
A. Chiffre d'affaire Ventes diverses	0,00
B. Autres produits d'exploitation	4.026.091,77
FEDER/SPW - subvention LEADER Programmation 2024-2028 (90%)	400.324,95
SPW ARNE - subvention Parc naturel - partie fixe (80%)	161.108,89
SPW ARNE - subvention Parc naturel - partie variable (100%)	164.849,02
SPW ARNE - subvention Biodiversité	20.616,02
SPW ARNE - subvention Conservation de la Nature	112.000,00
SPW ARNE - subvention Natur'Accessible	18.800,00
SPW Territoire	64.000,00
INTERREG GR - Sous nos Pieds (90%)	76.165,92
INTERREG GR - Horizon climatic (90%)	107.755,20
Province de Namur	5.736,00
PNRR/CGT - Parc national Vallée de la Semois	2.789.413,09
Cotisation des Communes (10% LEADER 2024-2028)	44.609,00
Cotisation des Communes (20% Parc naturel - partie fixe)	40.278,00
Cofinancement part locale (10% INTERREG GR Sous nos pieds)	8.462,88
Cofinancement part locale (10% INTERREG GR Horizon Climatic)	11.972,80
II. Coût des ventes et prestations	3.865.608,57
A. Frais de personnel	1.822.897,94
Rémunérations brutes, ONSS et chèques repas	1.817.417,94
Assurances Loi	3.480,00
Médecine du travail	2.000,00
B. Services et bien divers	104.750,00
Frais de secrétariat social	4.000,00
Frais de service chèques repas	1.500,00
Formations professionnelles	3.000,00
Frais postaux	1.200,00
Frais bancaires (cptes)	250,00
Honoraires comptables / réviseur	2.500,00
Publications légales (Moniteur Belge)	250,00
Frais de déplacement mission	18.000,00
Frais de représentation, réunions et consommables	8.500,00
Documentation, inscriptions, abonnements	1.200,00
Locations salles réunions - animations - formations	250,00
Location bureaux	6.000,00
Charges bureaux (mazout, électricité, eau)	13.000,00
Entretien, réparation, aménag. locaux et matériel	1.800,00
Téléphone, Internet	5.200,00
Fournitures, petit matériel de bureau, frais informatiques	13.000,00

PROGRAMME D' ACTIONS 2024

Fournitures, petit matériel de bureau, frais informatiques PNVS : charges reportées de 2023	10.000,00
Assurances (Incendie, RC, matériel, omnium missions)	5.200,00
Assurance matériel roulant	2.200,00
Frais divers matériel roulant (carburant, CT, Entretien, taxe)	4.700,00
Taxes, Précompte immobilier	3.000,00
C. Frais d'action	684.215,23
Projets LEADER (Agri, Forêt, Tourisme, Action sociale, Energie, Gestion différenciée)	24.929,00
Parc naturel - Actions transversales des projets	10.800,00
Parc naturel - Projets Biodiversité	8.000,00
Projets INTERREG GR - Sous nos Pieds	2.726,00
Projets INTERREG GR - Horizon climatic	9.375,00
Parc national Vallée de la Semois	626.735,23
D. Frais de promotion	166.328,90
Projets LEADER (Agri, Forêt, Tourisme, Action sociale, Energie, Gestion différenciée)	6.916,50
Parc naturel - Actions transversales des projets	5.000,00
Parc naturel - Communication générale	35.000,00
Parc naturel - Projets Paysages et Territoire - Publications Paysages	7.000,00
Projets INTERREG GR - Sous nos Pieds	7.500,00
Projets INTERREG GR - Horizon climatic	3.750,00
Parc national Vallée de la Semois	101.162,40
E. Consultance (sous-traitance et partenariats)	344.537,62
Projets LEADER (Agri, Forêt, Tourisme, Action sociale, Energie, Gestion différenciée)	14.500,00
Parc naturel - Actions transversales des projets	10.000,00
Parc naturel - Frais Auteur de projet	15.000,00
Parc naturel - Projets Paysages et Territoire	2.000,00
Parc naturel - Projets Conservation de la Nature	14.000,00
Projets INTERREG GR - Sous nos Pieds	7.500,00
Parc national Vallée de la Semois	281.537,62
F. Investissements / équipement	742.878,88
Projets LEADER (Agri, Forêt, Tourisme, Action sociale, Energie, Gestion différenciée)	12.000,00
Travaux/aménagements Maison du Parc	25.000,00
Parc naturel - Equipement mobilier et supports didactiques	70.000,00
Parc naturel - Projets Biodiversité	10.500,00
Parc naturel - Projets Conservation de la Nature	72.000,00
Création sentier Natur'Accessible	18.800,00
Projets INTERREG GR - Sous nos Pieds	1.700,00
Projets INTERREG GR - Horizon climatic	37.500,00
Parc national Vallée de la Semois	495.378,88
III. Résultat d'exploitation	160.483,19
Provisions pour risques et charges, équipement, travaux, fonds social	143.000,00
IV. Résultat de l'exercice	17.483,19

6. Plan de gestion 2020-2030 : Tableaux de synthèse des objectifs généraux

1

AXE 1 : Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel		1.1. PATRIMOINE NATUREL
	Préserver et accroître le patrimoine naturel, ordinaire et extraordinaire, en impliquant habitants et acteurs du territoire	
	1.1.1. Sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité, stimuler et coordonner les initiatives	
	1.1.2. Mieux connaître et protéger davantage la nature extraordinaire	
	1.1.3. Etendre la nature ordinaire en impliquant chacun	
		1.2. ENVIRONNEMENT
	Prévenir et résorber les pollutions et points noirs environnementaux	
	1.2.1. Maintenir et améliorer la qualité des eaux et du sol	
	1.2.2. Réduire les besoins en eau	
	1.2.3. Lutter contre les déchets et favoriser le recyclage	

2

AXE 2 : Paysages et aménagement du territoire



2.1 PAYSAGES

Mener un travail de préservation, de gestion et de valorisation à la fois des paysages remarquables et des paysages du quotidien

2.1.1. Les paysages dans leur diversité : se donner un cap

2.1.2. Les paysages extraordinaires : des pépites à protéger et mettre en valeur

2.1.3. Les paysages du quotidien : sensibiliser le grand public à leur importance et aux impacts, positifs et négatifs, des actes posés



2.2. URBANISME ET ARCHITECTURE

Amplifier les efforts pour une bonne intégration urbanistique et architecturale des projets de construction, rénovation et réaffectation

2.2.1. Tendre vers un aménagement cohérent du territoire du Parc naturel

2.2.2. Sensibiliser tous les publics et diffuser les bonnes pratiques en matière urbanistique et architecturale

2.2.3. Intégrer les nouvelles manières d'habiter et de construire



2.3. ENERGIE

Accompagner le territoire, ses acteurs et ses habitants dans leur transition énergétique, leurs efforts de réduction de leurs besoins et de production de leur propre énergie

2.3.1. Construire une politique énergétique commune afin de tendre vers l'autonomie

2.3.2. Réduire la consommation énergétique des bâtiments et équipements

2.3.3. Etendre l'utilisation du potentiel « biomasse » local

2.3.4. Sensibiliser tous les publics à la question de l'énergie par une communication adaptée



2.4. MOBILITE

Quitter progressivement le « tout à la voiture individuelle à moteur thermique » en multipliant les solutions alternatives, collectives, partagées et/ou écologiques

2.4.1. Rendre possibles et visibles les solutions alternatives à la voiture individuelle et promouvoir leur utilisation

2.4.2. Favoriser les déplacements moins polluants

3

AXE 3 : Développement rural et économique



3.1. AGRICULTURE ET FILIERE AGRO-ALIMENTAIRE

Consolider et amplifier les différents rôles d'une activité essentielle de l'Ardenne méridionale afin d'en assurer la pérennité

- 3.1.1. Accompagner les agriculteurs vers une gestion plus durable et résiliente de leur exploitation
- 3.1.2. Développer des outils partagés de transformation et distribution des productions agro-alimentaires
- 3.1.3. Soutenir une diversification agricole intelligente, rentable, compatible avec le territoire
- 3.1.4. Favoriser l'émergence ou la reprise d'exploitations agricoles
- 3.1.5. Etendre les canaux de vente et la consommation des produits agro-alimentaires de l'Ardenne méridionale
- 3.1.6. (Re)créer des liens entre les agriculteurs et les habitants et autres publics
- 3.1.7. Mieux insérer la culture de sapins de Noël dans son environnement



3.2. FORET – FILIERE BOIS

Tendre vers un meilleur équilibre entre les différentes fonctions de la forêt & contribuer au maintien de la filière bois locale

- 3.2.1. Améliorer la gestion de la forêt privée
- 3.2.2. Stimuler le dialogue entre utilisateurs de la forêt
- 3.2.3. Faire connaître et comprendre les rôles de la forêt et la gestion forestière
- 3.2.4. Favoriser une meilleure cohabitation entre l'activité cynégétique et les autres fonctions de la forêt
- 3.2.5. Structurer et soutenir la filière bois locale en renforçant les circuits courts

3.3. RESSOURCES DU SOL ET DU SOUS-SOL

Objectif : Soutenir le secteur de l'exploitation des ressources du sol et du sous-sol par la diversification des débouchés et la stimulation de leur utilisation locale

- 3.3.1. Connaître et faire connaître les ressources locales
- 3.3.2. Renforcer le recours aux ressources naturelles locales



3.4. TOURISME ET HORECA

Accompagner le secteur touristique dans ses efforts de différenciation et de structuration en vue d'en assurer la viabilité

- 3.4.1 Définir une vision stratégique partagée du tourisme et l'opérationnaliser
- 3.4.2. Donner une coloration « Parc naturel » aux opérateurs du territoire
- 3.4.3. Renforcer la capacité de guidage du territoire
- 3.4.5. Participer à la concrétisation de nouveaux produits touristiques

	3.4.6. Renforcer l'attractivité des itinéraires et des sites patrimoniaux d'intérêt
	3.4.7. Accompagner les Maisons du tourisme et les Massifs forestiers dans leur rôle de promotion touristique
	
	3.5. PATRIMOINE, HISTOIRE, CULTURE
	<i>Préserver et transmettre la connaissance historique, le savoir-faire, le patrimoine oral, le patrimoine bâti</i>
	3.5.1. Rassembler et étoffer les connaissances sur le patrimoine et l'histoire du territoire
	3.5.2. Faire connaître le patrimoine et l'histoire dans un objectif de sensibilisation et de préservation
	3.5.3. Pérenniser le patrimoine matériel
	3.5.4. (Re)valoriser, renforcer et faire connaître le savoir-faire local



Parc naturel de l'Ardenne méridionale
 Rue de la Station, 1C | 6850 Paliseul
 +32(0)61/46.03.44
 info@ardenne-meridionale.be
 www.ardenne-meridionale.be

Bertrix - Bièvre - Bouillon - Daverdisse - Gedinne - Herbeumont - Paliseul - Vresse-sur-Semois - Wellin



Copyright : PMAW